



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5129 - MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Le Congrès se tiendra du 27 au 30 décembre

Les membres du Comité central du Parti congolais du travail (PCT) ont arrêté les dates de la tenue de leur 6e congrès ordinaire. Celui-ci se déroulera du 27 au 30 décembre prochain à Brazzaville, sur le thème : « *Cadres, militants et sympathisants du Parti congolais du travail dans l'unité, la cohésion et la discipline en avant pour la consolidation de la paix, de l'unité nationale et la démocratie en vue de l'accélération de la marche vers le développement* ».

Page 3

Les participants/DR



COMMERCE EXTÉRIEUR

Fiabiliser les données économiques



Les parties prenantes à l'élaboration des statistiques/Adiac

L'Institut national de la statistique (INS) et les acteurs du commerce extérieur ont mis en place un cadre technique et légal pour garantir la fiabilité des données économiques en vue de soutenir

la formalisation des politiques et projets de développement. « Une étape cruciale dans notre ambition d'améliorer la qualité, la fiabilité et l'exhaustivité des données relatives aux échanges extérieurs de marchandises », a indiqué le directeur des enquêtes et des recensements à l'INS, Amzy Perdy Gnalabeka.

Page 7

ENTREPRENEURIAT

Plus de 14 milliards F CFA pour financer les PME

La Société financière internationale et la Bank of Africa ont signé hier à Brazzaville un accord de prêt d'un montant de 14,5 milliards de FCFA pour financer les activités des petites et moyennes entreprises (PME). Le but étant de créer entre 800 et 1300 emplois dans les cinq prochaines années.

Page 5



La ministre Lydia Mikolo posant avec les responsables de la Banque mondiale et de la BOA après la signature du contrat



Le ministre Okio et les partenaires canadiennes/DR

RÉFORME DE L'ÉTAT

Le Canada disposé à accompagner le Congo

Le ministère chargé de la Réforme de l'État échange à Brazzaville avec une délégation de l'École nationale d'administration publique du Canada. Le travail entre les deux parties consiste notamment à renforcer la coopération en matière de modernisation de l'administration publique congolaise.

Page 4

Editorial
Transition

Page 2

ÉDITORIAL

Transition

Brazzaville les pays de la sous-région ont franchi un cap décisif en matière la gouvernance environnementale à travers la mise en place du Réseau pour la recherche sur la transition énergétique en Afrique centrale (ReTEAC). Un instrument sous régional de coopération scientifique et technologique pour la promotion des énergies renouvelables et l'électrification rurale.

Cette initiative conjointe vise à appréhender le passage des énergies fossiles vers des énergies propres et durables, un sujet particulièrement d'actualité dans les débats de la Cop30 à Belém.

En dépit d'énormes ressources naturelles et énergétiques dont elle dispose, la sous-région peinent à fournir une énergie de qualité aux ménages et aux entreprises. La plateforme qui vient de voir le jour est donc appelée à relever le défi d'une transition énergétique inclusive basée sur la science avec l'implication des universités et centres de recherche signataires du ReTEAC.

Ces structures visent à accélérer la recherche scientifique pour soulager des millions d'habitants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale en facilitant leur accès à l'énergie. Et le Centre d'excellence d'Oyo d'où est piloté le ReTEAC réunit toutes les conditions pour y parvenir.

Les pays associés ont quasiment les mêmes problèmes à appréhender ainsi cette plate-forme a tous les atouts pour devenir un véritable creuset de recherche pour trouver des solutions communes. Mais pour ce faire, ils devront davantage stimuler la collaboration interdisciplinaire, renforcer les compétences pratiques, soutenir l'innovation et le transfert de technologies.

Les Dépêches de Brazzaville

50 MOIS DE PENSIONS IMPAYÉES

Les retraités de la CRF sollicitent l'arbitrage du Sénat

Accumulant cinquante mois de pensions impayées, les retraités de la Caisse de retraite de fonctionnaires (CRF) ont sollicité le 7 novembre à Brazzaville, l'implication du président du Sénat, Pierre Ngolo, pour qu'au moins trois mois leur soient versés.

Issus de la Fédération des associations des retraités (FAR), de l'Union pour la défense des intérêts des retraités (UDIR) et la Coordination nationale des associations des retraités (CNAR)/CRF, quinze syndicalistes ont présenté au président de la chambre du Parlement leurs revendications. Il s'agit, entre autres, du paiement d'au moins trois mois sur cinquante, la valorisation des pensions au point d'indice 300, la révision des situations administratives et les rencontres avec le Premier ministre, le ministre des Finances ainsi que celui en charge de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale. « Si nous partons de 2016 jusqu'à 2021, cela fait 45 mois de pensions impayées, en 2024 deux mois et 2025 trois mois, ce qui fait un total de 50 mois de pensions impayées. Le président du Sénat nous a donné conseil, nous invitant à chercher plutôt les voies pacifiques. Mais pour chercher de voies pacifiques, il faudrait que le gouvernement nous écoute, parce qu'en 2024 et 2025, nous sommes à cinq mois d'impayées, quel est ce ventre du Congolais qui peut faire 5 mois sans manger ? », s'est interrogé le président de l'UDIR/CRF, Eugène Bakoula, devant la presse.

Comptant sur l'appui et l'accompagnement du Sénat, les retraités de la CRF attendent du budget de l'Etat, exercice 2026, l'inscription d'un amendement instituant le chapitre intitulé « paiement de pensions. » « Sous le ministre Andely, il y avait une ligne budgétaire que ses successeurs ont écarté dans les budgets 2024 et 2025. Cette ligne s'appelait complément retraite. Nous voulons qu'on reconduise cette ligne pendant qu'on est en train d'examiner le budget », a plaidé le président de l'UDIR/CRF.

En effet, ces différentes organisations syndicales qui projetaient d'observer un sit-in le 17 novembre prochain, semblent désormais privilégier la voie du dialogue. « Le président du Sénat nous a donné des sages conseils et nous lui avons demandé de nous accompagner jusqu'à ce que le gouvernement nous ouvre ses portes », a conclu Eugène Bakoula.

En véritable modérateur de la République, Pierre Ngolo a rassuré cette délégation qu'elle va travailler avec la commission économie et finances du Sénat pour voir ce qui pourrait être rattrapé dans le cadre du budget de l'Etat en cours d'examen au niveau des deux chambres du Parlement. Appelant les syndicalistes à la cohésion et à l'unité, il a rappelé que le pays traversait actuellement une situation économique et financière assez difficile. Selon lui, les problèmes que connaissent les retraités de la CRF sont également observés dans d'autres institutions dont le Parlement et les ministères, à la seule différence que cette catégorie sociale est vulnérable.

« Votre situation est toute particulière parce que vous êtes des gens d'un certain âge, déjà un peu entamés, il faut quand même un certain traitement, un certain souci, on doit faire l'effort. Donc essayons de rester sereins, si les sages allument le feu, je ne sais pas qu'est-ce qu'on attend des enfants. Nous savons, nous gérons une situation difficile, nous devons tous faire que nous sortions de cette situation en imposant une certaine discipline. Une fois qu'on est sorti de là, il faut qu'on tire les enseignements, il faut qu'on corrige », a déclaré Pierre Ngolo, exhorté les retraités à être à la hauteur pour éviter des actions hasardeuses de nature à casser le climat de paix et de sérénité qui s'installe progressivement dans le pays.

Notons qu'en toquant à la porte du Sénat, les retraités de la CRF n'ont pas oublié de chemin car le 29 novembre 2021, ils avaient échangé avec le bureau du Sénat, remettant en cause le projet de loi de finances, exercice 2022 qui avait inscrit 49, 853 milliards pour le paiement des pensions alors qu'il en fallait 133 milliards FCFA. Une démarche payante parce que les douze mois de l'année 2022 avaient été payés sans interruption.

Parfait Wilfried Douniama



Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,

Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.

Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso

Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo

Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo

Chef de service : Clotilde Ibara

Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi

Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,

Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira

Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi

Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo

Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,

Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal

Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga

Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima

Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse

Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala

Adjoint à la direction : Elvy Bombete

Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi

Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64

Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,

eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PCT

Le 6^e congrès ordinaire se tiendra du 27 au 30 décembre

Réunis en session extraordinaire les 9 et 10 novembre au palais des congrès de Brazzaville, les membres du Comité central du Parti congolais du travail (PCT) ont arrêté les dates de la tenue de leur 6^e congrès ordinaire et adopté le thème de ces assises.

Attendu de longue date, le 6^e congrès ordinaire du PCT se déroulera du 27 au 30 décembre à Brazzaville, sur le thème : « Cadres, militants et sympathisants du Parti congolais du travail dans l'unité, la cohésion et la discipline en avant pour la consolidation de la paix, de l'unité nationale et la démocratie en vue de l'accélération de la marche vers le développement ».

Les participants ont également adopté avec amendements les rapports des sept commissions thématiques du comité préparatoire et d'organisation du 6^e congrès ordinaire. Il s'agit, entre autres, de la commission politique, sociale et culturelle, de la commission politique environnementale et développement durable, de la commission doctrine économique et financement du parti, de la commission communication du parti. Les autres rapports adoptés concernant la commission réforme institutionnelle et organisationnelle, la commission union catégorielle et mouvements associatifs, la commission politique, assortie de ses annexes, notamment la charte, les statuts et le règlement intérieur du



Les participants/DR

parti.

Satisfait des conclusions de ces assises, le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a rappelé que l'analyse et les discussions suscitées par ces travaux traduisent la détermination des membres du comité central à maximiser la préparation de ce grand événement. « Au regard des conclusions pertinentes auxquelles nous sommes parvenus, je reste convaincu que nous avons pris la

bonne mesure des innovations préconisées. De même, nous devons nous réjouir d'être arrivé consensuellement à l'approbation du thème du 6^e congrès ordinaire et de la date de sa tenue. Ce thème, comme vous avez dû constater, c'est la tradition de nos valeurs fondamentales et de notre engagement constant pour le bien-être du peuple », a indiqué le président du comité préparatoire et d'organi-

sation du 6^e congrès du PCT, précisant que le parti venait de franchir un nouveau palier dans sa marche vers le 6^e congrès ordinaire.

Il a, par ailleurs, demandé aux membres de cette instance délibérante d'avoir à l'esprit qu'un autre challenge doit être relevé prélude au congrès national, à savoir la réussite des congrès fédéraux. « Pour cela, les facteurs clés du succès que nous avons enregistré

jusqu'ici, notamment l'unité, la cohésion, la discipline et la solidarité doivent plus que jamais être incarnés par chacun de nous. J'exhorte les membres du comité central à assumer pleinement leur rôle d'encadrement pour le succès des assemblées générales et des congrès fédéraux dans leurs circonscriptions politiques respectives », a conclu Pierre Moussa.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ

Le PCT apporte son soutien aux forces de défense et de sécurité

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a rappelé le 7 novembre, à l'ouverture des travaux de la 15^e réunion ordinaire du bureau politique, que ces assises se tenaient dans un environnement national marqué par une avancée significative dans la restauration de la sécurité sur l'ensemble du pays, affirmant par la même occasion son soutien aux forces de défense et de sécurité.

Selon lui, cette dynamique positive est le fruit de la lutte acharnée que les forces de sécurité, sous l'impulsion du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, mènent contre le grand banditisme et toutes les formes de criminalité qui entravent la paix sociale et le développement. « Grâce à une stratégie rigoureuse, le démantèlement des réseaux criminels s'est accéléré. Les populations retrouvent peu à peu la quiétude dans leurs quartiers. Le Parti congolais du travail, fidèle à ses idéaux de paix et de justice sociale, se doit d'accompagner cette dynamique avec responsabilité et vigilance. Notre base

militante doit se mobiliser autour des valeurs de civisme, de respect de la vie humaine et de l'ordre républicain telles que défendues et promues par le président de la République et le gouvernement », a indiqué Pierre Moussa. Abordé par la presse en

marge de la 15^e réunion ordinaire du bureau politique, le porte-parole du PCT, Parfait Iloki, a rappelé que le parti au pouvoir avait, dès le début de « L'opération zéro pour Kuluna » visant la pacification des villes et du pays, reçu les instructions de son secrétaire général

pour mener des actions et campagnes de vulgarisation et de sensibilisation autour de cette opération. D'après lui, le parti aurait même déjà retiré sa confiance à certains de ses membres indécents ayant terrorisé la population à travers le pays. « Quand nous lisons les

réseaux sociaux comme tout le monde, 99,99 % de la population congolaise soutient cette opération... Le PCT, c'est tout pour le peuple, rien que pour le peuple. Si le peuple est d'accord, cela veut dire que le PCT aussi est d'accord. Bien avant l'orientation du discours du secrétaire général, vous avez suivi l'interview du président du comité central du PCT lors de l'inauguration du Complexe scolaire de la liberté... C'est une opération qui mérite le soutien total de la population, des institutions et du Parti congolais du travail », a conclu le porte-parole du PCT.

P.W.D.

« Grâce à une stratégie rigoureuse, le démantèlement des réseaux criminels s'est accéléré. Les populations retrouvent peu à peu la quiétude dans leurs quartiers. Le Parti congolais du travail, fidèle à ses idéaux de paix et de justice sociale, se doit d'accompagner cette dynamique avec responsabilité et vigilance. Notre base militante doit se mobiliser autour des valeurs de civisme, de respect de la vie humaine et de l'ordre républicain telles que défendues et promues par le président de la République et le gouvernement »

RÉFORME DE L'ÉTAT

Le Canada disposé à accompagner le Congo

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio, a reçu ce 10 novembre à Brazzaville une délégation de l'École nationale d'administration publique (ENAP) du Canada. Cette visite vise à renforcer la coopération en matière de formation, de gouvernance et de modernisation de l'administration publique congolaise.

La délégation de l'ENAP du Canada, conduite par Louise Picard, coordinatrice de la coopération internationale, et Stéphanie Simard, conseillère aux affaires internationales, est venue rassurer les autorités congolaises de leur disponibilité à accompagner les projets de réforme en cours dans le pays. Cette institution universitaire canadienne de référence est reconnue mondialement pour son expertise en gouvernance publique et en gestion des ressources humaines. Durant son séjour de cinq jours, l'équipe de l'ENAP tiendra plusieurs séances de travail avec des acteurs des secteurs public, privé et de la société civile, afin d'identifier des axes de collaboration concrets en matière de formation, de professionnalisation et de développement des capacités. Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'axe 2 du Plan stratégique de la réforme de l'État (PSRE



Le ministre Okio et ses partenaires canadiennesDR

2025-2029), consacré à la rationalisation de l'administration publique congolaise. Louise Picard a indiqué que les deux parties vont essayer de finaliser les modalités de coopération, notamment en ce qui concerne l'appui de l'ENAP à la modernisation de l'appareil administratif national. Une attention particulière sera accordée au renforcement des capacités organisationnelles et à la promotion d'une culture de la performance au sein des institutions publiques. Selon le ministre Luc Joseph Okio, cette démarche s'inscrit dans un effort global visant à institutionnaliser et professionnaliser l'évaluation de l'action publique. Déjà engagée dans des partenariats similaires avec d'autres institutions internationales, le Congo voit en l'ENAP un partenaire stratégique dans sa quête de modernisation et d'efficacité administrative.

Fiacre Kombo

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Juste Désiré Mondélé présente les cinq composantes du PADC

Le ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondélé, a récemment présenté à la représentation nationale, les cinq composantes du Programme accéléré de développement local (PADC), notamment l'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures et aux services socioéconomiques de base, le désenclavement, la promotion du développement des économies rurales, le renforcement des capacités de gestionnaire local ainsi que le développement du système d'information géo-référencé.

Au cours d'une journée parlementaire organisée au palais du Parlement, le ministre en charge du Développement local a informé les députés des objectifs et de l'importance stratégique du PADC, rappelant à cette occasion ses différentes composantes, son processus d'élaboration et de validation, ses résultats et impacts attendus, son financement et sa gouvernance. Chiffré à 738 millions de dollars, soit environ 445 milliards FCFA, le PADC est un programme gouvernemental qui sera mis en œuvre sur cinq ans, de 2026 à 2030, par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Juste Désiré Mondélé a précisé que le PADC est un instrument d'amélioration des conditions de vie des populations. Il vise le renforcement du tissu rural et villageois, la réduction des inégalités et de la fracture infrastructurelle entre zones urbaines et rurales, et promeut un développement spatial équitable et dynamique. « Il incarne une nouvelle approche de développement local, un développement intégral, enraciné dans les territoires et valorise les ressources locales, responsabilise les acteurs locaux, renforce



la gouvernance de proximité », a-t-il rappelé. En effet, le programme ambitionne de ralentir l'exode rurale en créant des opportunités économiques locales pour sédentariser les communautés et couvre à cet effet l'ensemble du territoire national. Le PADC, par son

Juste Désiré Mondélé présentant le PADCDR soutien aux initiatives communautaires, peut transformer les districts, les communes et les villages en moteur de leurs propres progrès collectifs. Il est considéré comme un véritable vecteur de cohésion sociale et de réduction des inégalités territoriales. Le programme s'articule autour

de cinq composantes dont la première vise à mettre en place des infrastructures socio-économiques de base et la deuxième s'attache à construire, réhabiliter, entretenir les routes nationales, départementales, communales et locales pour désenclaver les districts et les bassins de production agropastorale de l'arrière-pays.

Un accélérateur des ODD à l'horizon 2030

La troisième composante se concentre, quant à elle, sur le soutien au développement des activités de production et de services dans les districts ainsi que sur l'emploi et l'employabilité des jeunes afin de relancer les économies rurales et locales, améliorer la productivité, augmenter les revenus des ménages ruraux et assurer la sécurité alimentaire. La quatrième composante vise à développer les capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles et communautaires pour une bonne gestion du développement local avec une autonomie des communautés pour fournir des services de qualité en milieu rural, selon une approche de décentralisation. La cinquième composante consiste à mettre en

place un dispositif efficace de suivi et d'évaluation des progrès qui servira d'instruments d'aide à la décision pour ajuster les politiques publiques.

« Ces composantes incarnent la vision constante du chef de l'État pour le développement local et sa corrélation avec les ODD. Suivant les hautes instructions du chef de l'État en matière de développement local, le gouvernement sous la supervision du Premier ministre a signé en date du 10 mars 2023 un plan de travail biennuel entre le ministère en charge du développement local et le Pnud », a poursuivi Juste Désiré Mondélé, précisant que ce plan définit les domaines et les chances d'une coopération commune et intègre le cadre d'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de développement local, et leur appropriation par les collectivités territoriales.

Notons que l'élaboration du PDAC a bénéficié d'un appui technique et financé du Pnud dans une démarche participative et inclusive avec l'ensemble des districts et communes des quinze départements. Ce programme est destiné à être un accélérateur des ODD à l'horizon 2030.

Parfait Wilfried Douniama

ENTREPRENEURIAT

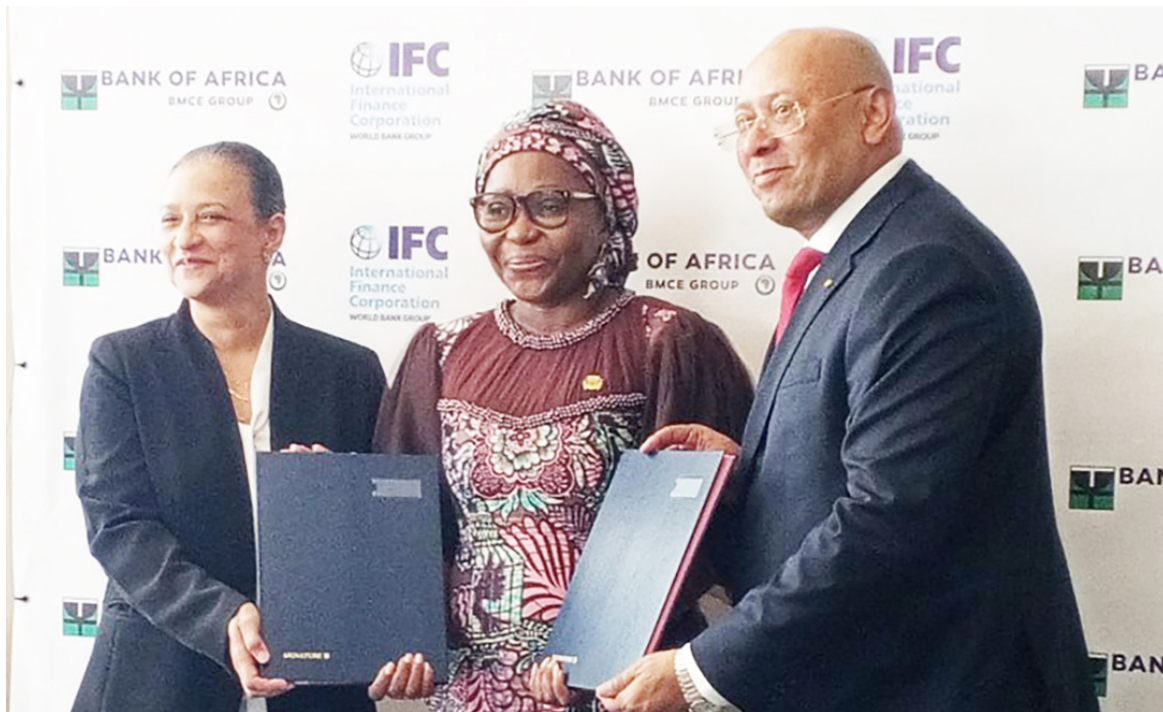
14 milliards Fcfa pour financer les PME

La Société financière internationale (IFC) a conclu, le 11 novembre à Brazzaville, un accord de prêt d'un montant de 14,5 milliards Fcfa avec Bank Of Africa (BOA) destinés à financer les activités des petites et moyennes entreprises congolaises.

Chiffrée à hauteur de 14,5 milliards Fcfa, cette enveloppe est un prêt que l'IFC a accordé à BOA-Congo. Il s'agit d'un premier financement octroyé à une institution financière congolaise depuis 2016. Il est destiné à financer les Petites et moyennes entreprises au Congo, dans le but de garantir leur éclosion afin qu'elles contribuent efficacement à l'économie nationale.

« Aujourd'hui, nous franchissons un cap important, un cap qui va au-delà de nos institutions et touche au cœur même du développement. Car ce que nous célébrons ici ne se limite pas à un accord entre BOA Congo et IFC, il concerne, en réalité, celles et ceux qui font tourner l'économie congolaise. Il s'agit notamment des entrepreneurs, des petites entreprises, des artisans et des femmes qui entreprennent, innovent et transforment leurs communautés », a indiqué la représentante résidente de la Banque Mondiale au Congo, Alexandra Célestin.

Le projet devrait permettre de créer dans les cinq prochaines années, entre 800 et 1 300 nouveaux emplois dans le pays ; un apport significatif pour améliorer les



La ministre Lydia Mikolo posant avec les responsables de la Banque mondiale et de la BOA après la signature du contrat.

moyens de subsistance et la prospérité locale. Au moins 10% de ce financement sera injecté dans les entreprises tenues ou dirigées par des femmes.

Témoignant sa gratitude à l'endroit des autorités congolaises, le directeur Afrique centrale de BOA, Mamadou Igor Diarra, a fait savoir que les fonds dégagés dans le cadre de ce partenariat seront utilisés à bon escient.

« Ce partenariat est un message de confiance du groupe de la Banque mondiale, partenaire international de premier plan avec la solidité, la gouvernance et la stratégie du groupe BOA. Nous accueillons cette confiance avec beaucoup d'humilité mais aussi avec un profond sens des responsabilités. Chaque fond mobilisé à travers ce partenariat sera investi de manière

judicieuse dans l'intérêt exclusif de l'économie congolaise et du développement du secteur privé national. Cet instant symbolise une vision d'une institution bancaire internationale de développement engagée pour un monde plus inclusif et celle d'une banque africaine tournée vers l'avenir et le progrès économique du continent en général, celle du Congo en particulier »,

a-t-il souligné.

Pour la ministre des PME, cet accord marque une étape décisive pour l'éclosion des Petites et moyennes entreprises congolaises. Pour ce faire, elle a exprimé toute sa reconnaissance à l'égard des deux partenaires financiers.

« Je remercie la Banque Mondiale et la BOA pour avoir répondu positivement à la requête du président de la République. Cet accord est la conséquence de l'aboutissement de tous les efforts que le gouvernement a menés pour créer un environnement propice au développement de nos PME. J'exprime ma gratitude à l'endroit du directeur général de la BOA Afrique Centrale, qui est le premier de toutes les institutions financières au Congo à répondre positivement à notre requête et à mettre en place dans sa structure, une agence dédiée aux PME », a souligné Jacqueline Lydia Mikolo.

Cet accord a été conclu en présence de la représentante du Pnud au Congo, Adama Dian Barry, des responsables du patronat congolais et de l'Association Professionnelle des Établissements de Crédit (APEC).

Firmin Oyé

DROIT DE L'OAPI

Des magistrats formés à la maîtrise du contentieux de la propriété intellectuelle

Ouverte le 4 novembre à Brazzaville, la formation organisée à l'endroit des magistrats congolais sur le droit de la propriété intellectuelle s'est achevée par la maîtrise du contentieux en matière de propriété intellectuelle.

La formation a été co-organisée par le ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur privé et le ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, avec l'appui de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).

Cinquante-cinq magistrats ont participé à cette session animée par d'éminents juristes. Neuf thématiques ont été développées au cours de cette formation pour susciter une meilleure compréhension du sujet chez les participants. Ils ont porté, entre autres, sur les thèmes suivants : Généralités sur la propriété intellectuelle ; Présentation du système judiciaire du Congo ; Contentieux en matière de propriété intellectuelle ; Contentieux en matière de propriété littéraire et artistique ; Intelligence artificielle et droits d'auteur ; contentieux en matière de propriété industrielle. Dans les détails, les formateurs ont tenu à montrer aux magistrats la différence qui existe

entre la propriété industrielle et la propriété artistique et littéraire. Ils leur ont donné, ensuite, de plus amples précisions sur la compétence des juridictions nationales en matière de propriété intellectuelle, avant d'aborder la répartition des compétences entre les tribunaux de commerce et de grande instance.

Des recommandations

A l'issue des débats, les magistrats ont formulé quelques recommandations aux autorités bien ciblées. A l'endroit du gouvernement, ces professionnels de droit suggèrent l'élaboration d'une loi relative à la répartition des compétences entre les tribunaux de grande instance et de commerce en matière de propriété intellectuelle. Ils sollicitent également le renforcement de la coopération entre le ministère de la justice et l'OAPI, afin que ce type de formation se pérenise au profit des magistrats et greffiers congolais. Ces derniers exigent aussi l'insertion de modules de formation sur la



Le ministre, les formateurs et les participants posant en groupe à la fin de la formation.

propriété intellectuelle à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM).

Aux autorités judiciaires, les participants encouragent la jurisprudence nationale à se référer davantage aux décisions rendues par les autres états-membres de l'OAPI pour favoriser l'harmonisation.

Ils leur demandent en outre de

diffuser les décisions clés relatives à la propriété intellectuelle dans un bulletin de jurisprudence nationale, mais aussi de sensibiliser les magistrats sur les enjeux économiques de la contrefaçon et les interactions contre le droit de l'OAPI et le droit national.

Clôture des travaux, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint

Eudes, président du conseil d'administration de l'OAPI, a salué la tenue réussie de cette session de formation, et exhorté les magistrats congolais à intégrer le Réseau africain de magistrats spécialisés dans la propriété intellectuelle, afin de renforcer l'expertise nationale en la matière.

Firmin Oyé



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° ECG/AO/ATL/024 -10/DG/2025

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'amélioration des conditions de travail de son personnel et de la modernisation de ses infrastructures afin d'offrir une expérience exceptionnelle à ses clients, Ecobank Congo souhaite s'attacher les services d'un prestataire pour entreprendre les travaux de réfection de l'Agence Atlantic Palace de Pointe-Noire dans le strict respect des normes définies dans le cahier de charges relatives à chaque lot comme ci-dessous :

Rez-de-chaussée :

- Lot n°0 – Travaux préparatoires ;
- Lot n°1 - Démolition / dépose et évacuation ;
- Lot n°2 - Revêtement sol ;
- Lot n°3 – Maçonnerie ;
- Lot n°4 - Travaux de superstructure ;
- Lot n°5 - Menuiserie placoplâtre ;
- Lot n°6 - Menuiserie vitrerie ;
- Lot n°7 - Menuiserie bois ;
- Lot n°8 - Menuiserie ferronnerie ;
- Lot n°9 - Faux plafond ;
- Lot n°10 - Plomberie sanitaire ;
- Lot n°11 – Climatisation ;
- Lot n°12 - Electricité courant fort et faible ;
- Lot n°13 – Peinture.

Etage 1 :

- Lot n°1 - Démolition / dépose et évacuation ;
- Lot n°2 - Revêtement sol carreaux ;
- Lot n°3 – Revêtement sol tapis ;
- Lot n°4 – Maçonnerie ;
- Lot n°5 – Travaux superstructure ;
- Lot n°6 - Menuiserie placoplâtre ;
- Lot n°7 - Menuiserie vitrerie ;
- Lot n°8 - Menuiserie bois ;
- Lot n°9 - Faux plafond ;
- Lot n°10 - Plomberie sanitaire ;
- Lot n°11 – Climatisation ;
- Lot n°12 - Electricité courant fort et faible ;
- Lot n°13 – Peinture.

Les DAO sont disponibles à la Direction Juridique/Secrétariat du Conseil d'Administration, située au 2^{ème} étage du siège social pour Brazzaville et au secrétariat du Directeur Général de l'Agence Atlantic pour Pointe-Noire, contre paiement d'un montant non remboursable de **100.000 Francs CFA**.

Les offres devront comprendre une offre technique et une offre financière, dûment signées et cachetées par le représentant légal de la société postulante. Ces offres devront être présentées **en trois (3) exemplaires : Un (1) original et Deux (2) copies + une (1) version électronique sous clé USB (format PDF)**.

Les offres complètes doivent être déposées au plus tard le **1^{er} décembre 2025 à 17 heures 00**, date limite de réception des offres, auprès de la Direction Juridique/Secrétariat du Conseil d'Administration, situé au 2^{ème} étage du siège social d'Ecobank Congo SA à Brazzaville.

La visite des lieux par tous les soumissionnaires s'effectuera les **10, 11 et 12 novembre 2025 à Pointe-Noire à partir de 10 heures 00**. Il sied de préciser que seuls les soumissionnaires ayant préalablement acheté le DAO seront contactés pour lesdites visites.

Les offres seront accompagnées d'une caution de soumission ou un chèque certifié de **5.000.000 Francs CFA**.
Chaque enveloppe extérieure devra porter les mentions suivantes :

**« APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE REFECTION DE L'AGENCE ECOBANK ATLANTIC PALACE DE
POINTE-NOIRE ».**

**A Monsieur le Directeur Général
ECOBANK CONGO SA,**

**BP : 2485 Centre Ville Brazzaville, Immeuble ECOBANK CONGO
Tél. : (+242) 05.200.62.62 / 06.719.01.01**

Toute offre reçue au-delà du délai ci-dessus fixé ou en un lieu autre que le siège social de ECOBANK CONGO SA, sera rejetée systématiquement. Chaque candidat soumissionnera à tous les lots.

Ecobank Congo

Croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier
de la plaine, Centre-Ville / B.P. 2485, Brazzaville
Tél.: (+242) 05 802 01 00 / (+242) 06 735 90 00 - Email : ecobankcg@ecobank.com
www.ecobank.com

**KOUAME Brou Olivier
Directeur Général**

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'INS s'engage à fiabiliser la production des données nationales

Des représentants de l'Institut national de la statistique (INS) et des acteurs du secteur du commerce extérieur se sont réunis, le 10 novembre à Igné, dans le département de Djoué-Léfini, afin de mettre en place un cadre technique et légal. Cette rencontre marque une étape décisive vers l'amélioration de la fiabilité et de la cohérence des données économiques de la République du Congo.

Organisé dans le cadre du Programme d'harmonisation de la production statistique en Afrique, initié par l'Union africaine, l'atelier de mise en place du cadre technique et légal entre l'INS et ses partenaires vise à renforcer la collaboration institutionnelle autour de la production des statistiques du commerce extérieur des marchandises. Cette concertation a mobilisé des délégués des acteurs publics et privés, notamment les douanes congolaises, la Banque des États de l'Afrique centrale, la Société nationale des pétroles du Congo, l'Énergie électrique du Congo, les ports autonomes de Brazzaville et de Pointe-Noire, le Conseil congolais des chargeurs, le Guichet unique des opérations transfrontalières, ainsi que la Chambre de commerce de Brazzaville et UniCongo.

Ouvrant les travaux de l'atelier, le directeur des enquêtes et des recensements à l'INS, Amzy Perdy Gnalabeka, a rappelé l'intérêt stra-



Les parties prenantes à l'élaboration des statistiques/Adiac

tégique de répondre aux besoins en données et soutenir la formalisation des politiques et projets de développement. Ces statistiques du commerce extérieur constituent un outil d'aide à la décision, indispensable à la planification du développement, à la recherche économique et à la

prise de décision dans le secteur privé. « Cette initiative est une étape cruciale dans notre ambition d'améliorer la qualité, la fiabilité et l'exhaustivité des données relatives aux échanges extérieurs de marchandises », a affirmé Amzy Perdy Gnalabeka.

Signalons que cet atelier destiné à la mise en place du cadre technique et légal a bénéficié du soutien du projet régional pour l'Harmonisation et amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre, financé par la Banque mondiale. À l'issue de cette phase de concerta-

tion, explique Thierry Elemba, chef du service des statistiques du commerce extérieur à l'INS, les points focaux des administrations concernées seront officiellement désignés afin d'amorcer la collecte et la validation trimestrielle des données.

Fiacre Kombo

SANTÉ PUBLIQUE

Le Lions club Brazzaville lisalisi lance une campagne de dépistage du diabète

En prélude à la célébration de la journée internationale du diabète le 14 novembre prochain, le Lion's club Brazzaville lisalisi en partenariat avec Diabaction, ont lancé une campagne de dépistage de cette maladie qui est un tueur silencieux, durant ce mois de novembre sur le thème : « Diabète et bien-être au travail ». La campagne a débuté à la direction générale du Budget.

La journée internationale du diabète est célébrée le 14 novembre de chaque année. Cette date commémore également l'anniversaire de Sir Frederick Banting, le scientifique canadien qui a co-découvert l'insuline en 1922 avec Charles Best. La célébration de cette journée a pour objectif de sensibiliser à l'impact du diabète sur la santé, de promouvoir sa prévention et d'améliorer le diagnostic et le traitement. Des événements comme des dépistages gratuits, des stands d'information, des conférences et des ateliers sont organisés partout dans le monde pour marquer cette journée.

C'est dans ce contexte que Lions club Brazzaville Lisalisi en partenariat avec Diabaction, a organisé la campagne de dépistage du diabète et distribution des flyers de sensibilisation auprès des agents de la direction générale du Budget. Après avoir dépisté les volontaires par le dosage de la glycémie capillaire (à jeun de préférence, taux de sucre dans le sang), taille, poids, tension artérielle, bandelette urinaire dans le besoin, chaque personne dépistée et enregistrée dans le registre de l'association Diabaction Congo, a reçu sa fiche individuelle. Pour



Les membres du Lions club Brazzaville lisalisi entourant leur présidente/DR

toutes les personnes dont le taux est normal (0,70 - 1,10g/l) ou en cas de pré-diabète (1,10 - 1,25g/l), des messages sur la prévention du diabète ont été donnés à la personne concernée. Pour celles dont le taux est élevé (1,26g/l), dans certains cas un deuxième test est réalisé pour confirmer

un diagnostic de diabète. Dans le cadre de cette opération, ce deuxième test sera réalisé gratuitement au niveau des centres de santé spécialisés gérés par l'association Diabaction Congo (Maison bleue du diabète, centre Diabc@re). Pour ceux dont le diagnostic du diabète est posé, la personne

concernée a été référée à l'un des centres de santé spécialisés gérés par l'association Diabaction Congo (Maison bleue du diabète, centre Diabc@re) pour une prise en charge initiale gratuite (consultation médicale et traitement de départ) par un diabétologue. La présidente du Lions clubs

Brazzaville Lisalisi, Regla Bouenikalamio, a indiqué qu'en organisant cette campagne en partenariat avec la direction générale du Budget, le but étant de dépister 1500 personnes de cette direction générale et bien d'autres personnes qui voulaient bien se faire dépister. Le diabète étant une maladie chronique qui affecte un grand nombre de personnes de la population congolaise, cette opération est gratuite. « Ceux qui ont été testés positifs bénéficieront gratuitement des médicaments pour commencer le traitement du diabète. Pour le moment nous avons pensé commencer cette grande opération à la direction générale du Budget avant d'aller ailleurs, dans les églises pour dépister ceux qui s'ignorent encore », a indiqué la présidente du Lions clubs Brazzaville Lisalisi.

Notons qu'un rapport de données anonyme sera produit après l'opération et remis à la direction générale du Budget ainsi qu'aux partenaires techniques (ministère de la Santé et de la population, OMS Congo et Fédération internationale du diabète).

Bruno Zéphirin Okokana



CLÔTURE RÉUSSIE DU PROGRAMME YASIKA EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Une étape importante pour l’innovation et l’entrepreneuriat des jeunes

Brazzaville (République du Congo), 31 octobre 2025 – L’édition 2025 du programme Yasika s’est achevée à Brazzaville par un événement marquant, célébrant cette initiative promue par Joule, l’école de l’entrepreneuriat d’Eni. Le programme a accompagné plus de dix startups congolaises dans leur parcours d’incubation et de développement, dont quatre ont été contractualisées par Eni. Yasika a eu un impact significatif dans le soutien à l’innovation, au développement de l’entrepreneuriat des jeunes et à la promotion de l’économie circulaire, en mettant un accent particulier sur l’agriculture et les technologies vertes.

L’événement de clôture a réuni les startups bénéficiaires du programme, ainsi que des représentants des institutions locales, venus célébrer les résultats obtenus et échanger sur les perspectives futures.

Les startups sélectionnées pour l’édition 2025 se sont distinguées par des solutions technologiques innovantes, notamment :

- des plateformes numériques facilitant les échanges entre agriculteurs, transformateurs et consommateurs ;
- des technologies de valorisation des déchets en combustibles durables ;
- et l’utilisation de drones pour l’agriculture de précision, permettant de surveiller l’état des cultures, d’analyser les sols et d’optimiser les récoltes.

« Yasika représente une opportunité unique pour les jeunes entrepreneurs congolais de développer des idées novatrices et de proposer des solutions adaptées aux besoins locaux. La clôture de cette initiative marque non seulement le succès de ces jeunes talents, mais aussi une contribution concrète au développement économique et durable de la République du Congo », a déclaré Andrea Barberi, Directeur Général d’Eni Congo.

Le programme a impliqué plus de 10 startups dirigées par de jeunes entrepreneurs âgés de 26 à 35 ans, et a rassemblé plus de 25 startupper ayant participé à un



parcours d’upskilling leur permettant d’acquérir les compétences essentielles pour relever les défis de l’entrepreneuriat.

À travers Yasika, Eni Joule ambitionne de stimuler l’innovation locale, moteur essentiel de la croissance socio-économique du pays, en favorisant le développement de secteurs stratégiques tels que l’agritech, le climate tech et la green economy. Le programme contribue à renforcer la culture entrepreneuriale parmi les jeunes Congolais, en leur offrant formation, mentorat et accès à des ressources clés pour le développement de leurs startups.

Plusieurs solutions développées par les participants génèrent déjà un impact positif à l’échelle locale, ouvrant la voie à une gestion plus efficace des ressources naturelles et au renforcement d’une agriculture durable.



La nouvelle édition du programme Yasika, qui a recueilli plus de 100 candidatures en 2025, a été officiellement annoncée ce jour. Les candidatures resteront ouvertes jusqu’au 15 janvier 2026.

Eni Joule

Joule est l’école d’entrepreneuriat d’Eni, dédiée à la promotion de l’esprit d’entreprise et au développement de startups innovantes dans les domaines de la transition énergétique et de la décarbonation.

Grâce à des programmes de formation et d’incubation sur mesure, Joule accompagne les talents d’aujourd’hui dans la construction des solutions énergétiques de demain, en relevant les défis du développement durable.

Eni Congo

Présente en République du Congo depuis plus de 50 ans, Eni est actuellement la seule entreprise impliquée dans le développement des vastes ressources gazières du pays, à travers le projet Congo LNG et la fourniture de gaz à la Centrale Électrique du Congo, qui assure 70 % de la production nationale d’électricité.

Contacts de l’entreprise :

Communication Externe de Eni Congo
Tel: +242 05-800-61-10 / + 242 05 273 558 / +242 05 628 7204

Press Office: Tel. +39 0252031875 – +39 0659822030

Freephone number for shareholders (from Italy): 800 940 924

Freephone number for shareholders (from abroad): + 800 1122 3456

Switchboard: +39 0659 821
ufficio.stampa@eni.com
segreteria.societaria.azionisti@eni.com
investor.relations@eni.com
Website: www.eni.com

CECLA 2025

L'Afrique du pétrole et du gaz s'unit pour renforcer le contenu local

Les travaux de la 4e Conférence et Exposition sur le Contenu Local (Cecla 2025) ont été lancés ce 4 novembre à Brazzaville, rassemblant les principaux acteurs du secteur des hydrocarbures africains. Les participants vont harmoniser leurs points de vue sur les moyens de promouvoir le contenu local, ainsi que sur le renforcement des entreprises et des cadres locaux dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie.

Le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, a procédé au lancement de la 4e Cecla, couplée à l'ouverture de la 48e session du Conseil des ministres de l'Association des producteurs de pétrole africains (Appo). Organisée conjointement par le ministère congolais des Hydrocarbures, (Appo), la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et le Nigerian Content Development and Monitoring Board (NCDMB), cet événement représente un rendez-vous majeur pour les acteurs du pétrole et du gaz et une vitrine continentale de l'expertise et du savoir-faire africains.

Placé sous le thème : « Amélioration de la qualité des biens et services locaux : un levier stratégique pour maximiser la participation africaine dans l'industrie », ces assises de la Cecla 2025 permettront aux participants de discuter de la manière dont le contenu local est réglementé et géré dans le secteur de hydrocarbures de leurs pays respectifs. La conférence mettra surtout en lumière l'importance du contenu local comme moteur de croissance, de création d'emplois et de transfert de compétences sur le continent. Pendant quatre jours, décideurs publics, investisseurs, entreprises locales, institutions financières, vont tenter d'harmoniser leurs vues, autour des panels, des expositions de produits et services locaux, ainsi que des rencontres B2B.

Dans son allocution, le Premier ministre a salué le choix de Brazzaville pour accueillir ces assises dédiées au secteur des hydrocarbures. Cela illustre, selon lui, la volonté de la République du Congo de promouvoir un contenu local fort et compétitif, non seulement dans le secteur pétrolier, mais aussi dans d'autres domaines clés de l'économie. « L'Afrique, riche de plus de 125 milliards de barils de pétrole et de 650 millions de pieds cubes de gaz naturel, reste le continent où la pauvreté énergétique est la plus forte », a déploré Anatole Collinet Makosso. Il a appelé les participants à une gestion concertée et souveraine des ressources, soulignant l'importance du contenu local comme un levier de développement, de croissance et d'emploi. Le gouvernement congolais, a-t-il

affirmé, œuvre à élargir la politique de contenu local au-delà du secteur pétrolier pour dynamiser l'ensemble de l'économie nationale.

L'engagement de la SNPC pour un contenu local

À l'ouverture des assises de Cecla 2025, le secrétaire général de la SNPC, Sébastien Poaty, représentant le directeur général de la compagnie pétrolière publique, a redit que le contenu local n'est plus une simple orientation politique, mais une exigence stratégique et un impératif de justice économique. Ceci vise à transformer les ressources naturelles africaines en moteurs de développement durable, d'innovation et d'emploi. Sébastien Poaty a également retracé les avancées du Congo en la matière,



depuis la circulaire présidentielle de 2013 jusqu'à la promulgation du Code des hydrocarbures en 2016, qui a institutionnalisé la promotion des entreprises locales, la formation des compétences nationales et le transfert de technologies.

La SNPC, bras technique de l'État

congolais, a été présentée comme un acteur central de cette politique. L'entreprise favorise la participation des sociétés congolaises, encourage les partenariats fondés sur le transfert de compétences et veille à ce que chaque projet pétrolier privilégie les fournisseurs et artisans locaux, contribuant ainsi à la diversification de l'économie et à l'inclusion sociale. Le secrétaire a

également salué l'action de l'Appo, dont les initiatives, dont son Guide de promotion du contenu local, visent à renforcer la participation des acteurs nationaux dans la chaîne de valeur pétrolière africaine. Cette dynamique continentale, a-t-il souligné, transforme progressivement le secteur des hydrocarbures en vecteur concret

de développement industriel et d'innovation.

Création d'une Banque africaine de l'énergie

Le président en exercice du conseil des ministres de l'Appo, le ministre congolais des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, s'est réjoui des progrès réalisés par les pays africains en vue de la création prochaine de la Banque africaine de l'énergie (AEB), en partenariat avec Afreximbank. Cette nouvelle institution, dont le lancement est prévu dans les prochains mois, offrira au continent un outil financier souverain pour soutenir ses projets énergétiques à un moment où les investisseurs internationaux se retirent progressivement du secteur des hydrocarbures. « Le plus beau cadeau que la PAU offre à l'Afrique », a déclaré Bruno Jean-Richard Itoua, saluant au passage le bilan du secrétaire général sortant de l'Appo, Dr Omar Farouk Ibrahim.

Bruno Jean Richard Itoua a tenu à remercier le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso et le gouvernement congolais, pour leur engagement constant en faveur du développement énergétique africain. Le Congo, qui abrite le siège de l'Appo depuis sa création en 1987, va offrir sous peu à l'organisation un nouveau siège ultramoderne, concrétisant ainsi l'engagement du pays en tant que membre de l'Appo.



COP30

Lula appelle à accélérer la sortie des énergies fossiles

Le président brésilien Lula a appelé vendredi à une sortie «juste» et «ordonnée» des énergies fossiles.

Deux ans après l'adoption inédite à la COP28 à Dubaï d'un engagement général à sortir progressivement des énergies fossiles, le thème ne figure pas officiellement à l'agenda de la conférence de l'ONU sur le climat, qui s'est ouverte lundi pour près de deux semaines à Belem, ville d'Amazonie brésilienne. Mais certains pays comme le Brésil, huitième producteur mondial de pétrole, veulent remettre le sujet dans les débats, en l'absence notable de grands pays pétroliers, à commencer par les Etats-Unis de Donald Trump.

«La Terre ne peut plus supporter le modèle de développement basé sur l'utilisation intensive de combustibles fossiles qui a prévalu au cours des 200 dernières années»,

a lancé Luiz Inacio Lula da Silva au deuxième et dernier jour du sommet. Le président brésilien avait appelé jeudi à l'ouverture à définir une feuille de route pour «surmonter la dépendance aux combustibles fossiles». Un message qui avait d'autant plus surpris que le Brésil vient de se lancer dans l'exploration pétrolière au large de l'Amazonie, au grand dam des écologistes et des représentants indigènes. Mais Lula argumente que l'exploitation pétrolière peut servir

Transition centrale
Alors que la cause climatique reflue, éclipsée par les tensions géopolitiques et commerciales, certains pays ne veulent pas relâcher la pression. Parmi ces pays figurent de nombreux Européens. Malgré leurs récentes divisions, ils se targuent de réduire depuis plus de trois décennies leurs émissions de gaz à effet de serre et de viser -90% d'ici 2040. De nombreuses petites îles dont l'avenir est hypothéqué par l'intensification des cyclones et

des Palaos, inquiet du «manque chronique d'ambition collective». S'il a appelé à «accélérer sur tous les fronts» à Belem, le chef de l'ONU Climat, Simon Stiell, a voulu convaincre que la transition est déjà en marche. L'année dernière, 2.000 milliards de dollars ont été investis dans les énergies renouvelables, soit deux fois plus que dans les combustibles fossiles, a-t-il souligné. «Le Brésil espère que cette question de l'abandon des combustibles fossiles soit effec-

n'attend une décision», a-t-il toutefois prévenu. La nécessité d'un consensus entre 200 pays rend en effet les chances d'un accord quasi-nulles. Pendant ce temps, des initiatives concrètes avancent. Un groupe de pays comprenant la France, l'Espagne et le Kenya veut profiter de la COP30 pour élargir le nombre de pays qui envisagent de taxer les premières classes des compagnies aériennes ainsi que les jets privés, a appris l'AFP de source proche des discussions. «Il est juste que ceux qui ont le plus, et donc polluent davantage, paient», a estimé vendredi le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez. Et le Brésil a lancé un fonds visant à protéger les forêts tropicales, baptisé TFFF, abondé par la Norvège, l'Indonésie, la France, le Portugal et l'Allemagne. Le chancelier allemand, Friedrich Merz, a promis une «contribution substantielle» de son pays, mais sans en préciser le montant.

AFP

L'UE promet de rester engagée pour le climat

Les dirigeants des États-Unis, de la Chine et de l'Inde, les trois plus grands pollueurs de la planète sont absents à la COP30 à Belém au Brésil, tandis que l'Union européenne promet de rester engagée, mais se heurte à des obstacles financiers.

Les dirigeants européens se réunissent à la COP30 pour discuter de la lutte contre le changement climatique et de son financement par les pays en développement. L'élan mondial en faveur de la lutte contre le changement climatique s'essouffle, laissant l'Union européenne presque seule dans ses efforts pour aider les pays en développement à la recherche de technologies et de ressources financières pour lutter contre l'impact du réchauffement. Pour l'Europe, il s'agit d'un exercice d'équilibre délicat, car elle tente de rester engagée et de tenir ses promesses en matière de climat, tout en étant confrontée à un ensemble de priorités qui évoluent rapidement sur le plan intérieur, l'accent étant mis sur le réarmement et le renforcement des capacités de défense. Pendant ce temps, les États-Unis, la Chine et l'Inde concentrent leurs efforts sur le renforcement de leurs capacités industrielles nationales et de leurs programmes nationaux. Le président chinois Xi Jinping qui ne participera pas à la COP30 sera représenté par son vice-Premier ministre Ding Xuexiang, tandis que le Premier ministre indien Narendra Modi a délégué son ambassadeur au Brésil, Dinesh Bhatia, comme représentant du pays. Les États-Unis se sont complètement désintéressés de la COP30, aucun délégué de Washington n'ayant participé au sommet de l'ONU sur le climat. L'absence de Washington était attendu au regard de son retrait de l'Accord de Paris, qui marque les dix ans de l'engagement des dirigeants mondiaux à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport aux niveaux de 1990. La Chine (29,2 %), les États-Unis (11,1 %) et l'Inde (8,2 %) représentent près de la moitié des émissions mondiales, contre seulement 5,9 % provenant de l'UE27, selon les données de 2024 du Centre commun de recherche de l'Union Européenne.

Yvette Reine Boro Nzaba

«La Terre ne peut plus supporter le modèle de développement basé sur l'utilisation intensive de combustibles fossiles qui a prévalu au cours des 200 dernières années», a lancé Luiz Inacio Lula da Silva au deuxième et dernier jour du sommet. Le président brésilien avait appelé jeudi à l'ouverture à définir une feuille de route pour «surmonter la dépendance aux combustibles fossiles»

à financer la transition énergétique pour les pays en développement.

la montée des océans donnent aussi de la voix. «La transition vers l'abandon des combustibles fossiles est centrale», a exhorté Surangel Whipps, président de l'archipel pacifique

tivement inscrite à l'agenda» de la COP, a déclaré à l'AFP Joao Paulo Capobianco, secrétaire exécutif du ministère brésilien de l'Environnement. «Il est évident que personne

Avis d'appel d'offres No. Congo BU_25_RFGS_2002065

Production et livraison des kits d'hygiène menstruelle



Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops (CRS – USCCB) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo.

Dans le cadre du projet Food For Education (FFE) du financement McGovern-Dole II, il est prévu la mise en œuvre de l'activité intitulé « Promotion de l'amélioration de la santé » qui vise à améliorer la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) pour les élèves filles des écoles bénéficiaires. Cette activité comprend la distribution de 3000 kits d'hygiène menstruelle. Le marché est divisé en deux lots comme suit :

Lots Description

- Lot 1** Production de 45 000 Serviettes hygiéniques lavables et réutilisable
Fourniture de 3000 Trousses de rangement avec fil
- Lot 2** Fourniture de 84 Cartons de Savons parfumés de type FRESH
Fourniture de 25 sacs de détergent de marque SOLE

Le Lot 1 est subdivisé en 3 sous lots consistant à produire chacun 15 000 serviettes hygiéniques et 1 000 trousse de rangement avec fil.

Les prestataires souhaitant prendre part à ce marché peuvent demander le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse électronique grace.mouzabakani@crs.org copie bidcg@crs.org. Au cas où CRS n'aurait pas répondu après un délai de 24h, les candidats peuvent contacter le 05 699 78 39.

Les soumissions doivent être envoyées par mail à l'adresse électronique bidcg@crs.org ou être déposées physiquement au bureau de CRS, au 4e étage de l'hôtel ACERAC, Impasse bayardelle au plus tard le 20 novembre 2025 à 17h00, heure de Brazzaville.

COP30

Le WWF alerte sur l'urgence de protéger le Bassin du Congo

À Belém, au Brésil, le Fonds mondial pour la nature (WWF) appelle les dirigeants mondiaux à reconnaître le Bassin du Congo comme un pilier vital de la stabilité climatique de la planète. Dix ans après l'Accord de Paris, l'organisation environnementale plaide pour un "Paquet de Belém pour l'Afrique" ambitieux, adossé à des financements équitables et à une transition énergétique juste.

La situation du bassin du Congo, deuxième plus grande forêt tropicale du monde et poumon vert du continent, représente un enjeu des négociations en cours au Brésil. Le WWF en a fait le cœur de son message à la conférence, le 8 novembre, alertant sur le manque criant de financements pour préserver cet écosystème unique. « Protéger le bassin du Congo est non négociable si nous voulons réellement limiter le réchauffement à 1,5 °C », prévient Laurent Some, directeur régional du WWF pour le bassin du Congo. Ce territoire immense stocke des milliards de tonnes de carbone, régule les précipitations sur tout le continent et fait vivre des millions de personnes. Pourtant, il reste largement sous-financé. Le WWF réclame une reconnaissance formelle de son rôle dans l'équilibre climatique mondial, assortie de mécanismes de financement dédiés et d'un partage équitable des bénéfices avec les peuples autochtones et communautés locales.

L'organisation insiste sur la nécessité d'un changement profond dans la manière dont les fonds climatiques sont alloués. Les autochtones et communau-



tés locales, souvent les premiers gardiens des forêts, doivent pouvoir accéder directement aux financements, voir leurs droits fonciers sécurisés et leurs solutions communautaires reconnues et soutenues. « La justice climatique passe par la terre, les droits et le financement. Les marchés du carbone doivent être transparents, équitables et réellement bénéfiques pour la nature et les populations », plaide l'organisation.

Vers un "Paquet de Belém pour l'Afrique"

Au niveau continental, l'urgence n'a jamais été aussi palpable une décennie après la signature de l'Accord de Paris. Les catastrophes climatiques s'intensifient, les inégalités se creusent, et l'Afrique, en première ligne, réclame désormais des actes. Le WWF a lancé un appel pour l'adoption d'un "Paquet de Belém pour l'Afrique", présenté comme une feuille de route pour maintenir le cap de 1,5 °C. Ce plan

Le massif forestier du Bassin du Congo/DR

repose sur quatre priorités : des plans climatiques nationaux plus ambitieux, un financement massif, une transition énergétique juste et une adaptation mesurable aux impacts du climat.

Le soutien financier en faveur du continent, selon WWF, devrait être à la hauteur du défi climatique. « L'Afrique apporte des solutions. À la Cop30, il faut répondre par un financement juste et une mise en œuvre concrète », a insisté Durrel Hallson, responsable politiques et

partenariats pour WWF Afrique. Il a exhorté les États africains à renforcer leurs contributions déterminées au niveau national (CDN 3.0) pour les aligner sur la science climatique. L'objectif est de parvenir à des plans couvrant l'ensemble des secteurs économiques, qui favorisent la nature et dotés de budgets concrets et opérationnels.

L'organisation non gouvernementale espère ainsi mobiliser au moins 1 300 milliards de dollars par an pour soutenir l'action climatique mondiale. Pour cela, ses actions visent à obtenir la mise en œuvre rapide de la feuille de route Bakou-Belém, au doublement des fonds destinés à l'adaptation et à l'alimentation effective du Fonds pour pertes et préjudices, afin d'aider sans délai les populations déjà frappées par les catastrophes. Le continent africain détient un potentiel considérable en matière d'énergies renouvelables. Le WWF prône, enfin, le déploiement de solutions décentralisées et durables permettant d'assurer un accès universel à l'électricité et à la cuisson propre d'ici 2030, tout en protégeant la biodiversité et les droits des communautés locales.

Fiacre Kombo

DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE BOISEMENT ET LE REBOISEMENT

Le Congo veut jouer sa partition

La République du Congo a réaffirmé, à l'occasion de la célébration de la 39^e édition de la Journée nationale de l'arbre, le 6 novembre, son engagement à être « la mère » de la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement pour la période 2027-2036.

A travers le thème de la Journée nationale de l'arbre, édition 2025, « Un arbre, une forêt, une plantation pour un Congo florissant pendant la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement », le pays annonce déjà ses couleurs. « L'histoire retiendra que le Congo fut la mère de la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement pour la période 2027-2036, adoptée en avril 2025 à la quasi-unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies. Ce succès diplomatique, fruit du plaidoyer lancé par le chef de l'État lors de la Cop27 à Sharm El Sheikh, en Egypte, marque une étape historique pour l'humani-

té qui reconnaît que l'avenir du climat passe par le retour des arbres et érige notre pays en conscience verte du monde », a rappelé la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, dans le message du gouvernement, précisant qu'au moment où beaucoup annoncent la destruction de 4 millions d'hectares de forêts chaque année, le Congo proclame le renouveau des forêts.

Selon elle, il revient aux Congolais de transformer cette fierté en action, d'autant plus qu'au-delà du symbole de planter un arbre, il importe de renouveler le pacte entre l'homme et la nature. Il s'agit également, a-t-elle poursuivi, de croire à la paix, à la fertilité et à la

continuité. « C'est aussi préparer les conditions d'une économie verte, inclusive et résiliente portée par nos jeunes et par les femmes. C'est pourquoi, au nom du gouvernement, j'appelle à une mobilisation nationale et patriotique autour des sites officiels de planting, aménagés dans chaque département. À Brazzaville, le site de la patte d'oie, dans le bloc Tennis Club, près du stade Massamba-Débat, a été reboisé et a accueilli la cérémonie officielle. Partout ailleurs, chaque plante mise en terre sera une promesse de croissance, une prière silencieuse pour l'avenir », a exhorté Rosalie Matondo.

Elle a, par ailleurs, salué la 9^e

édition de la « Foire aux plants », le rendez-vous des mains vertes, qui met à la disposition du public, une diversité d'espèces forestières et fruitières à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Oyo et dans toutes les pépinières du service national de reboisement. Cette initiative prolonge, a-t-elle dit, la chaîne de solidarité écologique que le pays construit année après année. « En cette édition de célébration, plantons avec gratitude, plantons pour nous, pour nos enfants et pour ceux qui viendront après eux, car chaque arbre planté aujourd'hui est un acte de vie, de souveraineté écologique, un serment de paix, un investissement dans la durée. En plantant, nous confirmons au monde que le

Congo demeure ce pays de vision, ce pays d'espérance, ce pays où la forêt est à la fois patrimoine, avenir, et mission », a conclu la ministre de l'Economie forestière, invitant à planter un arbre forestier ou fruitier sur toute l'étendue du territoire national.

Notons que la célébration du 6 novembre 2025 coïncide avec l'ouverture à Belém, au Brésil, des travaux de la COP 30 ; sommet qui réunit les chefs d'État et de gouvernements du monde. Fidèle à son engagement, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a accompli son devoir civique en plantant un arbre à Oyo, dans le département de la Cuvette, le 2 novembre avant de se rendre au Brésil.

Parfait Wilfried Douniama

RDC

La diplomatie française face aux nouvelles guerres africaines

Entre aide humanitaire, guerre hybride et recomposition des influences.

La Conférence internationale sur la crise humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), tenue à Paris, a offert à Emmanuel Macron l'occasion de réaffirmer le retour de la France dans une région stratégique délaissée : l'Afrique des Grands Lacs. Mais derrière les annonces d'aide -1,5 milliard d'euros mobilisés pour une population à bout de souffle - se joue un bras de fer diplomatique bien plus vaste, mêlant ressources, sécurité et désinformation. « Nous ne pouvons pas rester spectateurs de la tragédie congolaise », a martelé le président français, évoquant des chiffres « insoutenables » : 28 millions de personnes en insécurité alimentaire, une femme violée toutes les quatre minutes, un enfant toutes les trente minutes. Le plan humanitaire des Nations unies, estimé à 2,5 milliards d'euros, n'était financé qu'à 16 %. La France et le Togo, médiateur mandaté par l'Union africaine, veulent combler ce vide diplomatique laissé par des puissances régionales plus offensives, au premier rang desquelles le Rwanda. L'annonce par Paris de la réouverture prochaine de l'aéroport de Goma et de

couloirs humanitaires sécurisés a toutefois suscité l'irritation de Kigali. Le chef de la diplomatie rwandaise, Olivier Nduhungirehe, a sèchement rappelé que « la France ne peut rouvrir un aéroport dans une zone contrôlée par le M23 ». Cette tension illustre la nouvelle grammaire des conflits africains, où se croisent guerres par procuration, économie de prédation et désinformation numérique. « Les routes humanitaires sont parfois contrôlées, les ressources détournées », a souligné le président togolais Faure Gnassingbé, appelant à une meilleure traçabilité des minerais et à une mobilisation africaine « par dignité autant que par efficacité ». Pour Paris, l'enjeu dépasse la seule urgence humanitaire : il s'agit de redéfinir une présence stratégique face aux influences chinoises, américaines et rwandaises. Emmanuel Macron a insisté sur la nécessité de réguler les plateformes numériques afin de contrer les manipulations étrangères qui accompagnent désormais les opérations militaires et économiques. La crise de l'est congolais agit ainsi comme un révélateur : celui d'une Afrique centrale devenue champ de bataille géo-économique mondial, où chaque aide, chaque couloir et chaque message relèvent d'une guerre d'influence autant que d'une mission humanitaire.

Noël Ndong

BAHIA 2025

Emmanuel Macron et le « triangle amoureux » de l'Atlantique Sud

De la mémoire coloniale à la diplomatie climatique, la France cherche un nouvel axe stratégique entre l'Europe, le Brésil et l'Afrique.

Sous les lumières de Salvador de Bahia, Emmanuel Macron a esquissé une métaphore inattendue : transformer l'ancien « triangle de la honte » - celui du commerce triangulaire - en « triangle amoureux » entre l'Europe, le Brésil et l'Afrique. Derrière le symbole culturel, c'est une ambition géopolitique que le président français tente de dessiner : refonder la relation entre Nord et Sud à travers la culture, le climat et la sécurité alimentaire. Cette triangulation s'inscrit dans un contexte global de recomposition des influences. Le Brésil de Luiz Inácio Lula da Silva revendique le leadership du Sud global, l'Afrique cherche à s'affirmer comme acteur souverain de la transition énergétique et agricole, tandis que l'Europe, fragilisée par ses dépendances, tente de se repositionner dans un monde post-occidental. En prônant un « dialogue des Atlantique », Macron esquisse une diplomatie du lien : relier les héritages, les ressources et les transitions.

Du commerce des hommes au commerce du vivant
Le triangle atlantique redevient aujourd'hui un espace stratégique majeur. Les routes maritimes qui reliaient jadis Nantes, Bahia et Ouidah sont désormais celles des échanges agricoles, énergétiques et technologiques. L'Amazonie, les savanes africaines et les plaines céréalières européennes sont confrontées aux mêmes défis : stress hydrique, déforestation, spéculation

sur les denrées, raréfaction des engrais. Ces menaces ne sont plus régionales mais systémiques : le changement climatique redéfinit la géopolitique de la sécurité alimentaire. En reliant Europe, Afrique et Amérique du Sud, Paris ambitionne de bâtir un arc de coopération environnementale - un front climatique du Sud élargi - qui valoriserait les savoirs traditionnels africains, les capacités agricoles brésiliennes et les technologies européennes. Ce « triangle amoureux » aurait pour cœur la biodiversité et la régulation du carbone, et pour moteur une nouvelle économie verte afro-latino-européenne.

Soft power, mémoire et stratégie

La dimension culturelle de la visite à Bahia - restitution d'œuvres, mémoire de l'esclavage, héritage afro-brésilien - sert de socle symbolique à une diplomatie d'influence. Macron parie sur le soft power de la mémoire partagée pour ouvrir des espaces politiques là où les interventions militaires ont échoué. Mais ce projet reste fragile : il suppose une réelle symétrie des partenariats et une redistribution des bénéfices de la transition verte. Car si l'Atlantique Sud devient le laboratoire d'un « triangle amoureux », il pourrait aussi redevenir un terrain de rivalités si les promesses de coopération ne se traduisent pas en investissements équitables et durables.

N.Nd.



APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT REVISE
N° 13/MPTEN/PATN-UCP/SC/SFQC/2025
SERVICES DE CONSULTANT

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un cabinet pour appuyer l'ARPCE dans les activités réglementaires en rapport au marché du haut débit
N° de référence : CG-PATN-073BIS-CS-SFQC-2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant. Les services de consultant (« les Services ») comprennent le Recrutement d'un cabinet pour appuyer l'ARPCE dans les activités réglementaires en rapport au marché du haut débit, l'objectif est notamment d'accompagner l'ARPCE dans l'analyse, l'élaboration, et l'actualisation des cadres réglementaires et des stratégies liées aux télécommunications, afin de répondre efficacement aux évolutions technologiques et aux exigences du marché du haut débit.

2. Analyser et proposer des mesures pour garantir la transférabilité des numéros (portabilité). Développer des outils économiques pour la régulation ex ante des services fixe de gros et de détail. La période de mise en œuvre est de six (06) mois, avec une date prévue de début immédiatement après la finalisation du processus de sélection du cabinet. La mission se déroulera principalement à Brazzaville, République du Congo, avec des dépla-

cements possibles dans les autres départements du pays, conformément aux termes de référence mentionnés dans le présent AMI.

Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

3. L'Unité de Coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

4. Expertise avérée dans la régulation des télécommunications et TIC en Afrique et si possible au Congo Brazzaville.

5. Expérience dans l'analyse et la gestion du spectre des fréquences (4G, 5G).

6. Connaissances approfondies des cadres juridiques et réglementaires dans le secteur des TIC en Afrique et si possible au Congo Brazzaville.

7. Capacité à développer des outils pour la régulation ex ante, notamment les

aspects relatifs aux coûts et tarifs des services télécommunications fixes

8. Expérience en conseil auprès d'agences de régulation ou d'opérateurs télécoms.

9. La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) et au plus huit (8) cabinets répondant aux critères d'éligibilité conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, février 2025 et septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

10. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat,

s'ils sont sélectionnés.

11. Un Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

12. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

13. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 novembre 2025.

Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)
À l'attention de : Michel NGAKALA, Coordonnateur du PATN
Siège : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 23 octobre 2025.

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

CENTRE D'EXCELLENCE D'OYO

Des chercheurs s'activent pour une transition énergétique durable

Après le lancement à Brazzaville du Réseau pour la recherche sur la transition énergétique en Afrique centrale (ReTEAC), les chercheurs venus de plusieurs pays du monde ont pris part à une conférence scientifique au Centre d'excellence pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique d'Oyo, dans le département de la Cuvette.

La conférence ayant réuni enseignants-chercheurs et chercheurs de divers horizons a été une occasion favorisant le partage d'expérience et de bonnes pratiques sur les énergies renouvelables, le développement durable.

« Si nous avons quasiment les mêmes problèmes, nous pouvons donc partager les mêmes solutions ». C'est en ces termes que la directrice exécutive du Centre d'excellence d'Oyo, le Dr Maryse Nkoua Ngavouka, a résumé l'utilité de cette conférence visant à stimuler la collaboration interdisciplinaire, renforcer les compétences pratique, soutenir l'innovation et le transfert technologique.

Spécialiste en biogaz, venu du Brésil, Alexandre Sanches Peteira



Les chercheurs lors de la conférence à Oyo/DR

a dans son exposé invité les pays d'Afrique centrale à miser sur cette énergie. « Le biogaz est une des solutions en matière de transition énergétique. Il est accessible à tous », a-t-il indiqué.

La conférence a été par ailleurs ponctuée de la présentation des projets sur les avancées scientifiques et technologiques dans les filières du solaire photovoltaïque. En la matière, Kathryn Jeffrey, professeure associée de l'université de Sterling en Ecosse a mis un accent sur les réseaux de recherche. Elle s'est appuyée sur l'initiative scientifique sur le Bassin du Congo en appelant à des partenariats fructueux pour élargir les opportunités de collaboration.

Rominique Makaya

VIENT DE PARAÎTRE

"Les malades en vadrouille" de James Gassongo

Edité chez le Lys Bleu, le recueil de nouvelles de 216 pages, "Les malades en vadrouille", met en lumière des personnages qui, malgré leur «maladie» sociale, trouvent des moments de grâce. Des lueurs d'espoir qui sont un message direct aux lecteurs, un message clair de résilience.

Le livre de James Gassongo est une plongée dans la déliquescence sociale et morale d'une cité contemporaine qui pourrait être n'importe quelle grande ville où l'humain est laissé pour compte. Le titre, «Les malades en vadrouille», ne se réfère pas tant à des patients au sens médical du terme qu'aux victimes de la folie collective et du chaos social. En effet, ce recueil de nouvelles dresse le portrait de celles et ceux qui ont été rejetés ou brisés par un système défaillant : la folie comme réalité incontestable. Le livre explore comment, dans ce monde en ruines, la folie s'impose comme une réponse ou une conséquence, à l'abandon et à la souffrance. Les sans voix du chaos. Comme dans son premier roman, il a voulu faire parler les invisibles. Ces «malades» sont des individus qui errent, physiquement ou psychologiquement, dans une indifférence générale. Ils sont le symptôme d'une société qui a perdu ses fondements.

A travers ces huit récits, chaque nouvelle aborde un angle de cette désagrégation. Il s'agit, entre autres, de la violence physique et psychologique qui imprègne les rues; de l'anarchie, la perte de valeurs, l'infidélité, le désordre et tant d'autres maux qui rongent la vie sociale ; et du rôle d'un système médical et social défaillant qui aggrave l'isolement des plus vulnérables... Les personnages du recueil sont un kaléidoscope de destins brisés qui représentent les laissés-

pour-compte d'une société en déclin. Ils sont souvent des individus victimes de l'abandon social ; ceux que le système médical, social, politique a rejetés ou oubliés. Ils sont des personnes en marge, donc des marginaux, des exclus qui errent dans l'indifférence générale de la ville dévastée, des âmes brisées, des gens qui ont été physiquement ou psychologiquement traumatisés par la bestialité et le chaos ambiant. Leurs souffrances dépassent le cadre clinique pour englober des maux sociaux et psychologiques profonds.

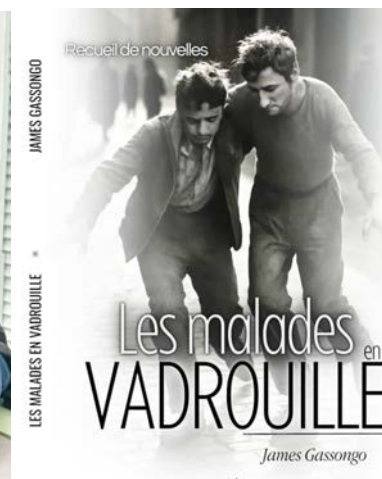
Un titre provocateur, mais qui interroge

«Les malades en vadrouille» souffrent principalement de pathologies sociales (Abandon, injustice, chaos, manque de structure). Les solutions ne sont pas uniquement médicales, mais doivent être systémiques et communautaires. Pour ces malades, une action sur plusieurs fronts est nécessaire. D'abord, le rétablissement de la solidarité sociale. La cause profonde de l'errance est l'indifférence et l'abandon. Réseaux communautaires : créer des structures de proximité (Centres d'accueil, maisons de quartier) offrant un soutien psychologique et pratique, pour que l'individu ne se sente plus seul face au système ; encourager l'empathie ; promouvoir l'éducation civique et la sensibilisation pour combattre la stigmatisation et le rejet des



personnes marginalisées.

Réforme des systèmes défaillants, le «chaos social» et l'«injustice» sont des maladies de l'État. Accès aux soins : assurer un accès universel et digne aux soins de santé mentale et physique, en particulier pour les plus démunis, afin de réparer le «système médical défaillant». Lutte contre la corruption : mettre en place des mécanismes de transparence et de justice pour restaurer la confiance des citoyens et combattre les injustices qui poussent à la désintégration sociale. Il y a aussi la création de nouveaux cadres de vie (La sédentarisation). Mettre fin à la «vadrouille» par l'intégration. Logement et sécurité : fournir des solutions de logement stables et sûrs pour sortir les individus de la précarité et de l'errance qui alimentent la violence et le désespoir. Enfin, insertion professionnelle : proposer des programmes de formation et d'emploi adaptés pour



réintégrer les exclus dans le tissu économique et social, leur redonnant ainsi un but et une dignité.

Après le roman Tuez-le-nous ! Le couloir de la mort, un véritable chef-d'oeuvre, James Gassongo offre à ses lecteurs le recueil de nouvelles. Pourquoi a-t-il fait ce choix au lieu d'un second roman, l'auteur de Les malades en vadrouille estime que le recueil de nouvelles lui offre la liberté de toucher à plusieurs facettes de la folie sociale et humaine sans les enfermer dans une seule intrigue. Car, chaque nouvelle est un projecteur braqué sur une «maladie» différente de cette société contemporaine, qu'il s'agisse de l'abandon, du chaos social ou de la violence sourde. Quant au message que l'auteur souhaite transmettre à travers ces huit récits, il dit que c'est une dénonciation frontale. L'oeuvre Les malades en vadrouille est une invitation à l'empathie... L'amour, la joie,

les liens familiaux ou amicaux sont les véritables moteurs de la «vadrouille» (Du voyage, de la survie). Ces émotions rappellent que même quand tout s'écroule, la quête du bonheur est un acte de résistance.

En définitive, la solution pour « Les malades en vadrouille» réside dans la capacité de la société à réintégrer, réparer et reconstruire les liens humains et les structures collectives. C'est en faisant preuve de l'amour et de la solidarité qu'on peut éteindre les «cris de détresse» et permettre à la «joie» de s'enraciner. En somme, «Les malades en vadrouille» est un kaléidoscope de destins croisés qui interrogent la complexité humaine face à l'effondrement de la structure sociale. C'est une œuvre qui, au-delà de la dénonciation, invite à une réflexion profonde sur ce que les hommes font de leur humanité et de la solidarité.

Après une carrière internationale enrichie de diverses expériences, James Gassongo devient dès 2010 un chroniqueur influent. A travers ses écrits, il aborde les enjeux sociopolitiques contemporains, offrant des réflexions pertinentes. En 2021, il publie son premier roman, Tuez-le nous ! Le couloir de la mort, une œuvre mêlant drame et introspection. Par ses créations, James interroge la condition humaine et invite à une réflexion sur des enjeux universels.

Bruno Zéphirin Okokana

CAN FÉMININE

Le nombre d’équipes passe de douze à seize

La Coupe d’Afrique des nations (CAN) féminine passe désormais de douze à seize équipes.

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) l’a annoncé dans une correspondance adressée à toutes les associations membres affiliées. La mesure prend effet à compter de la CAN féminine 2026.

« Etant donné que la phase de qualification pour l’édition 2026 est terminée, le Comité exécutif de la CAF a décidé que les quatre équipes les mieux classées sur la base du classement mondial féminin actuel de la Fifa, parmi les onze équipes éliminées lors du dernier tour de qualification, seront sélectionnées pour compléter la liste des 16 équipes participantes », précise la note. Ainsi le Cameroun (66^e), la Côte d’Ivoire (71^e), le Mali (79^e) et l’Egypte (95^e) ont été repêchés.

A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle. N’ayant pas pu terminer le championnat national Ligue 2, le Comité exécutif de la Fédération congolaise de football a pris la même résolution d’augmenter le nombre d’équipe de la Ligue 1 de quatorze à seize. Mais cette mesure a fait couler beaucoup d’encre.

La décision de la CAF met un terme au débat car elle s’inscrit dans la même logique que celle décidée par la Fécofoot après une saison sportive 2024-2025 sans compétition.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Albanie, 11e journée, 1re division

Le Partizani l'emporte 3-2 à Teuta. Sans Archange Bintsouka, absent du groupe depuis trois matches. Allemagne, 10e journée, 1re division Malgré le premier but en Allemagne de Han Noah Massengo, Augsburg chute à Stuttgart (2-3). L'ancien Monégasque, au pressing à l'entrée de la surface, subtilise le ballon dans les pieds de Karazor et ajuste Nubel à la 26e, portant le score à 2-1 pour son équipe.

Les locaux s'imposent finalement 3-2 avec un ultime but de Undav, sur lequel Christian Matsima manque d'impact.

Le défenseur central franco-congolais a été averti à la 50e.

Allemagne, 12e journée, 2e division

Sans Noah Le Bret Maboulou, blessé, Nuremberg s'impose 2-1 à Dresde.

L'ancien Rennais est écarté des terrains depuis début août.

Allemagne, 18e journée, 4e division, groupe Nord Oldenbourg victorieux à Jeddelloh (1-0) est deuxième du classement, à 1 point de Drochtersen. Aurel Loubongo Mboundou était aligné en attaque.

Angleterre, 11e journée, 1re division

Nottingham Forest bat Leeds 3-1. Sans Dilane Bakwa, blessé.

Angleterre, 15e journée, 3e division

Luton Town l'emporte à Stockport 3-0. Sans Christ Makosso, laissé à la maison pour le deuxième match consécutif.

Angleterre, 15e journée, 4e division

Bromley prend les trois points à Colchester (2-0). Titulaire, William Hondemack a été averti à la 55e.

Autriche, 15e journée, 3e division, groupe Centre Grosse prestation de Queyrell Tchicamboud, qui délivre trois passes décisives, aux 53e, 62e et 73e , avant de marquer le 6e but de son équipe à la 70e.

Le Lask Linz cartonne Treibach (6-0). Et l'attaquant congolais totalise 11 buts et 7 passes décisives.

Suisse, 13e journée, 1re division

Thoune conserve la tête du championnat après sa

victoire 1-0 à Genève. Christopher Ibayi a été remplacé à la 72e, tandis que Bradley Mazikou a joué toute la rencontre dans les rangs genevois.

Lausanne concède le match à nul 2-2 face à Sion. Kévin Mouanga était titulaire, tandis que Morgan Poaty est entré à la 66e.

Premier avec 31 points, Thoune compte 9 points d'avance sur le FC Bâle, son dauphin. Lausanne et le Servette sont 8e et 10e avec 16 et 14 points.

Suisse, 13e journée, 2e division

Exaucé Mafoumbi est resté sur le banc lors du revers de Lausanne-Ouchy à Vaduz (2-3). Depuis son arrivée le 21 août, l'attaquant franco-congolais n'a joué que 9 minutes avec l'équipe première.

Turquie, 12e journée, 1re division

Samsunspor l'emporte face à Eyupspor (1-0). Avec Antoine Makoumbou titulaire en sentinelle devant la défense.

Alanyaspor rapporte un point de Trabzon (1-1). Titulaire, Gaius Makouta joué 88 minutes. Un tir au ras du poteau à la 57e.

Konyaspor s'incline à Karagumruk (0-2). Titulaire sur la droite de la défense, Yhoan Andzouana a joué toute la rencontre.

Avec 23 points, Samsunspor est 4e. Avec 15 et 14 points, Alanyaspor et Konyaspor sont 8e et 9e.

Turquie, 13e journée, 2e division

L'Enselér Erokspor rapporte un point d'Erzurum (1-1). Avec Francis Nzaba averti à la 65e et remplacé à la 75e.

Sixième match sans Chandrel Massanga pour Hattayspor, défait à Amed (1-2). Relégué, Hattayspor n'a plus gagné la moindre rencontre cette saison.

Ukraine, 12e journée, 1re division

Le Polissya l'emporte 3-0 sur le terrain d'Oleksandria. Sans Borel Tomandzoto, non convoqué.

Ukraine, 17e journée, 3e division

Jerry Yoka est resté sur le banc lors du match nul de la réserve du Polissya à Kulykiv-Bilka

Hongrie, 13e journée, 1re division

Senna Miangué n'est pas entré en jeu lors du succès de Győr à Ujpest (3-0).

Israël, 10e journée, 1re division

Mené par son capitaine, Fernand Mayembo, désigné homme du match, l'Hapoel Tel Aviv prend un point chez l'Hapoel Jérusalem (0-0) et conserve sa 5e place.

Match nul également pour Sakhrin face au Maccabi Haifa (3-3). Sans Glid Otanga, resté sur le banc, ni Durel Avounou, non retenu.

Lettonie, 36e et dernière journée, 1re division

Malgré la présence de Ceti Junior Tchibinda en défense centrale, Daugavpils perd à Metta (1-3).

Grosse défaite également pour Liepaja à Super Nova (0-3). Remplaçant, Trésor Samba est entré à la 79e.

Liepaja se classe finalement 3e avec 13 points d'avance sur Daugavpils, 4e.

Pays-Bas, 12e journée, 1re division

Nimègue renoue avec le succès face à Groningen 2-0. Remplaçant, Bryann Pereira est entré à la 79e au poste de piston droit.

Pologne, 15e journée, 1re division

Quatrième défaite de la saison pour Cracovie, balayé chez le Radomiak Radom (0-3). Sans Gabriel Charpentier, qui n'apparaît pas encore dans l'effectif sur le site du club polonais.

Roumanie, 13e journée, 1re division

Sepsi bat Slatina 3-2. Sans Mavis Tchibota, resté sur le banc. Candidat à la montée, Sepsi est 4e avec 7 points de retard sur le premier.

Russie, 18e journée, 2e division

Yenisey et Emmerson Illoy-Ayyet, titulaire, prennent les trois points face au Chernomorets Novorossijsk (1-0).

Serbie, 15e journée, 1re division

Le TSC Topola Backa rapporte un point de son déplacement chez le Novi Beograd (1-1). Titulaire, le Novi Beograd a été remplacé à la 66e.

Suède, 30e et dernière journée, 1re division

Degefors arrache son maintien au bénéfice de sa victoire 3-1 à Brommapojkarna, conjugée à la défaite de Norrköping à Göteborg (0-2). Philippe Ndinga, titulaire, et ses co-équipiers doublent donc Norrköping d'un point et évolueront donc en Allsvenskan la saison prochaine.

Camille Delourme

Notre client, une institution financière panafricaine, acteur de référence sur le marché africain, présent dans douze (12) pays africains, et compte près de 3 000 employés.

Le Groupe affirme son ambition de devenir le leader africain.

Dans le cadre du renforcement de son effectif, la filiale du Congo recrute un chef comptable et un comptable H/F hautement qualifiés qui seront sous la supervision directe du Directeur Administratif et Financier avec les missions et responsabilités suivantes :

Missions et responsabilités du chef comptable :

- S’assurer de la tenue à jour des journaux comptables et du grand livre (saisie et édition) et du classement des documents comptables et des pièces justificatives ;
- S’assurer de la vérification de la régularité des dépenses effectuées dans le respect des imputations budgétaires et veiller au classement des pièces justificatives de ces dépenses (devis, BC, factures, BL, copie de chèques...);
- S’assurer de l’édition des balances mensuelles et réaliser le rapprochement bancaire mensuel ;
- S’assurer de la mise en œuvre et du suivi des opérations comptables ;
- S’assurer du traitement des informations reçues de la Trésorerie ;
- Superviser la préparation des états comp-

tables ainsi que les revues analytiques y afférentes ;

- Assurer la vérification des états de trésorerie ;
- Contrôler la régularité et la sincérité des informations financières et comptables ;
- Participer à la production des programmes et rapports d’activités annuels ;
- Participer à la définition des procédures comptables et financières puis s’assurer de leur application ;
- Mettre en place une veille en vue de se tenir informé de l’évolution de la réglementation comptable et financière et recommander les ajustements idoines ;
- Contribuer à l’actualisation et à la conception d’outils d’analyse et de suivi (outils de reporting, tableau de bord, états de synthèse) ;
- Réaliser toute autre activité demandée par le supérieur hiérarchique dans le cadre des objectifs de la direction.

Profil :

- Être titulaire au moins d’un diplôme de BAC+4 en Finance et Comptabilité, Audit ou toute autre qualification équivalente ;
- Avoir au moins cinq (05) années d’expériences professionnelles avérées et prouvées au poste de Comptable
- Avoir de solides expériences en matière de gestion comptable et financière ;
- Avoir la maîtrise d’Office 360 et sa flotte bureautique (Word, Excel avancé, Power

Point), et des logiciels de gestion comptable et financière ;

- Être rigoureux et autonome, réactif et proactif ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Avoir une excellente capacité d’analyse et de synthèse ;
- Être de bonne moralité et avoir une grande capacité à travailler en équipe ;
- Avoir le sens des responsabilités et de la retenue professionnelle ;
- Savoir gérer les priorités et être force de propositions.

Missions et responsabilités du comptable :

- Faire le suivi de la fiabilité et de l’image sincère des comptes afin de garantir la certification des états financiers.
- Effectuer la revue des comptes
- Vérifier les imputations et écritures comptables
- Vérifier les analyses de comptes
- Contrôler les comptes de trésorerie
- Suivre les comptes d’immobilisations
- Effectuer la revue des liasses fiscales
- Contrôler et traiter les éléments de paie
- Suivre les comptes de charges et produits
- Définir les schémas comptables pour l’ensemble des opérations
- Appuyer les différentes unités organisationnelles au quotidien
- Organiser et animer des modules de formation à l’attention des opérationnels ;

Profil :

- Bac +3 minimum Audit ; Comptabilité, Contrôle de Gestion
 - 4 ans minimum au poste de Comptable
 - Avoir le sens de la communication et de la discrétion
 - Être honnête, rigoureux et méthodique
- Lieu des postes : Brazzaville, CONGO
- Type de contrat de travail : Contrat à durée déterminée avec une période d’essai (si CDD concluant à terme, signature d’un CDI).
- L’offre est valable jusqu’au 21 novembre 2025 inclus à 17h 00 mn, heure de Brazzaville.
- Si vous correspondez au profil recherché, merci d’envoyer à l’adresse suivante : recrutements.societes@gmail.com :
- Une lettre de motivation dûment signée ;
 - Un curriculum vitae détaillé (plus une photo couleur).
 - Les certificats ou attestation de travail couvrant le nombre d’année requis pour le poste à pourvoir ;
 - Les copies certifiées des diplômes obtenus et certificats de formation (éventuel).

NB :

Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai, ne seront pas examinés. Seules les candidatures retenues pour les tests seront contactées. Nous nous réservons le droit de ne pas donner une suite au présent avis de recrutement.

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue des champions, 4e journée

Pafos remporte la première victoire de son histoire en Ligue des champions face à Villarreal (1-0). Un exploit réalisé sans Mons Bassouamina, resté sur le banc.

Avec 5 points, le club chypriote, « petit poucet » de la compétition avec les Kazakhs du Kairat Almaty, réalise un début de tournoi au-dessus des attentes. Daryll Bakoka n'est pas entré en jeu lors de la défaite de Marseille face à l'Atalanta Bergame (0-1).

Avec 4 points, l'OM est 25e, sur 36, tandis que Pafos est 20e.

Youth League, 4e journée

Les U19 de Manchester City subissent la loi de leurs homologues du Borussia Dortmund (0-3). Floyd Samba était titulaire au poste de milieu droit, tandis que son frère Tyrone est entré à la pause au poste d'attaquant droit.

Les U19 de Monaco cartonnent sur le terrain de Bodo/Climt (7-0). Titulaire en défense centrale, Nick Mokabakila a été averti aux 58e et 94e et a donc été expulsé.

Ligue 2, 14e journée

Grenoble bat Rodez 2-1. Loris Mouyokolo était titulaire pour le deuxième match de rang : solide jusqu'à sa sortie, épuisé, à la 80e.

Raphaël Lipinski était titulaire tandis que Loni Laurent Quenabio reste en dehors du groupe ruthénois.

Nancy s'incline face à Laval (0-2). Avec Nehemiah Fernandez titulaire en défense centrale, mais sans Faitout Maouassa, non convoqué.

Le retour de l'ailier gauche n'est pour l'instant pas une réussite.

Montpellier bat Annecy 1-0. Sans Yaël Mouanga, non retenu.

Pas de vainqueur dans le derby du Nord entre Dunkerque et Boulogne-sur-Mer (1-1). Prêté par l'AJ Auxerre le 1er septembre, Victor Mayela a disputé ses premières minutes en entrant à la 73e.

En revanche, Lenny Dziki Loussilahou est resté sur le banc.

Clermont bat Amiens 2-1. Sans Allan Ackra, blessé. Yvan Ikia Dini, lui, a joué toute la rencontre en pointe.

Le Red Star prend un point au Mans (0-0). Sans Josué Escartin, blessé.

National 1, 13e journée

Valenciennes rapporte un point de Versailles (1-1). Alain Ipiélé était titulaire. Remplacé à la 65e. Cédric Odzoumo,



Encore un but pour Kévin Monziano aux Pays-Bas (DR)

lui, n'était pas sur la feuille de match.

Quevilly-Rouen coule face à Château-roux (0-3). Seul Natanael Bouékou a débuté la rencontre, au poste de relayeur droit.

Bourg-en-Bresse chute à domicile face à Dijon (1-2). Remplaçant, Destin Banzouzi est entré à la 81e alors que César Obongo, après trois titularisations successives, n'était pas dans le groupe dijonnais.

Jérémie Mounsesse, de retour après deux matches d'absence, est entré à la 71e, alors que la Berrichonne menait 3-0.

Roger Tamba MPinda n'était pas convoqué.

En déplacement en Bretagne, Orléans subit la loi de Concarneau (0-3). Remplaçant, Marvin Baudry est entré à la 76e, à 0-2.

Sans Lorick Nana, le Paris 13 prend un point à Caen (0-0). Arrivé cet été, l'arrière gauche de 20 ans n'est jamais apparu en National 1, mais a disputé ses premières minutes en équipe première le 25 octobre en Coupe de France (7 minutes contre Sarcelles).

Pas de vainqueur entre Sochaux et Fleury (0-0). Sans Trey Vimalin, jamais convoqué en championnat, mais titulaire lors des deux matches de Coupe de France disputés par son équipe (victoires face à l'Isle-Adam puis Argenteuil).

Azerbaïdjan, 11e journée, 1re division

Qabala chute à domicile face à Sumqayıt (0-2). Domi Massoumou

était titulaire : à la 40e, après un bon pressing sur Mounini, il récupère le cuir dans la surface mais le portier s'interpose bien.

Remplacé à la 85e.

Entré à la 76e, Simon Nsana lance Ramalingom, auteur du deuxième but des visiteurs.

Espagne, 13e journée, 2e division

Gijon s'incline à Mirandes (1-2). Sous les yeux de Yann Kembo, resté sur le banc.

Italie, 11e journée, 1re division

Cremonese chute à Pise (0-1). Avec Warren Bondo titulaire en sentinelle devant la défense.

De retour de blessure, Niels Nkounkou est resté sur le banc lors du match nul du Torino sur le terrain de la Juventus (0-0).

Italie, 13e journée, 3e division, groupe C

Digne Pouna est resté sur le banc lors du revers des U23 de l'Atalanta Bergame face à Giugliano (0-1). L'international U20 n'a pris part qu'à deux des six derniers matches de son équipe, pour seulement 63 minutes de jeu.

Pays-Bas, 15e journée, 2e division

Den Bosch prend les trois points chez le FC Eindhoven (3-1). Titulaire, Kévin Monziano a tenté un premier tir, alors que son équipe menait 2-0, à la 8e, mais le ballon échoue dans le petit filet.

Porte le score à 3-0, alors que les adversaires dominaient, à la 76e : sur un centre au second poteau, il marque son 9e but de la saison en championnat (pour 6 passes décisives).



Première apparition et première but en Jupiler League pour Alexis Beka Beka (DR)

Den Bosch est 5e avec 23 points, tandis que l'international congolais est deuxième au classement des buteurs.

République tchèque, 15e journée, 1re division

Jablonec l'emporte à Ostrava (1-0). Sans Beni Makouana, pas encore qualifié.

Russie, 18e journée, 2e division

L'Arsenal Tula bat Chayka 1-0. Avec Erving Botaka Yoboma titulaire.

Belgique, 14e journée, 1re division

Réduit à dix à la 45e, le RAAL La Louvière s'incline à Antwerp (1-3). Alors que son équipe était menée 3-0, Alexis Beka Beka est entré à la 77e, pour sa première apparition en Jupiler League.

Onze minutes plus tard, l'ancien Caennais s'infiltre entre quatre adversaires, dans la surface, s'appuie sur Bretelle et va battre le portier anversois du droit.

Le milieu de 24 ans n'avait plus marqué chez les pros depuis le 22 décembre 2020.

Belgique, 12e journée, 3e division, groupe ACFF

L'Union Namur bat la réserve de Charleroi 3-0. Sans son capitaine Yannick Loemba, absent pour le second match de rang.

Bulgarie, 15e journée, 1re division

Le Lokomotiv Sofia s'incline à domicile face au Botev Vratsa (0-1). Ryan Bidounga a joué toute la rencontre au poste de défenseur gauche, tandis que Messie Biatoumoussoka est resté sur le banc.

Chypre, 10e journée, 1re division

Pafos ne prend qu'un point à Famagouste (1-1). Sans Mons Bassouamina, non entré en jeu.

L'AEK Larnaka fait l'essentiel face à l'Omonia Nicosie (1-0). Avec Jérémy Gnali, remplacé à la 58e.

Croatie, 13e journée, 1re division

Rijeka est défait à Varazdin (0-1). Sans Mervel Ndockyt, resté sur le banc.

Le champion en titre est 8e sur 10.

Espagne, 13e journée, 2e division

Le Cultural Leonesa prend la foudre à la Corogne (0-3). Pour sa première titularisation de la saison, Jordi Mboula a été remplacé à la 61e.

Le promu est 20e et relégable avec 14 points, derrière Gijón, 9e avec 19 points.

Espagne, 10e journée, 4e division, groupe 2

Irun s'impose à Basconia (1-0). Remplaçant, Corentin Louakima est entré à la 72e.

Espagne, 10e journée, 5e division, groupe 2

La réserve de Gijón corrige Tuilla (5-0). Entré à la 63e, Fred Loki a donné deux passes décisives aux 77e et 87e minutes.

Pierre Mbemba, lui, n'était pas dans le groupe/

Géorgie, 32e journée, 1re division

Dila Gori l'emporte 2-0 à Telavi avec une passe décisive de Déo Gracias Bassinga sur l'ouverture du score dès la 7e. Remplacé à la 73e, alors que Romaric Etou est entré à la 90e+1.

Deuxième avec 68 points, Dila Gori continue son duel avec Iberia 1999, à quatre journées de la fin.

Camille Delourme

Programme relatif aux obsèques de Mme Mampouya née Boukaka Joséphine



Jeudi 13 novembre

9 h 00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville.

10 h 00 : recueillement au domicile sis au no 140 de la rue Jolly à Bacongo non loin de l'hôpital de référence de Bacongo.

12 h 00 : messe de requiem en l'église évangélique du Congo, paroisse de Bacongo.

14 h 30 : départ du cortège pour le village Yanga, district de Boko (département du Pool).

Vendredi 14 novembre

10 h 00 : Inhumation de la défunte au cimetière familial de Mayamba.

12 h 00 : fin de la cérémonie.

13 h 00 : apéritif.

14 h 30 : retour des amis, parents et connaissances à Brazzaville.



IN MEMORIUM

6 novembre 2025, cela fait 23 ans que Mme Onanga née Afoumboule Bernadette (Ya Bé) s'est endormie dans la paix du Seigneur.

Ses enfants, petits-enfants et famille invitent tous ceux qui l'ont connue

d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Que son âme repose en paix.

CONGO-ANGOLA

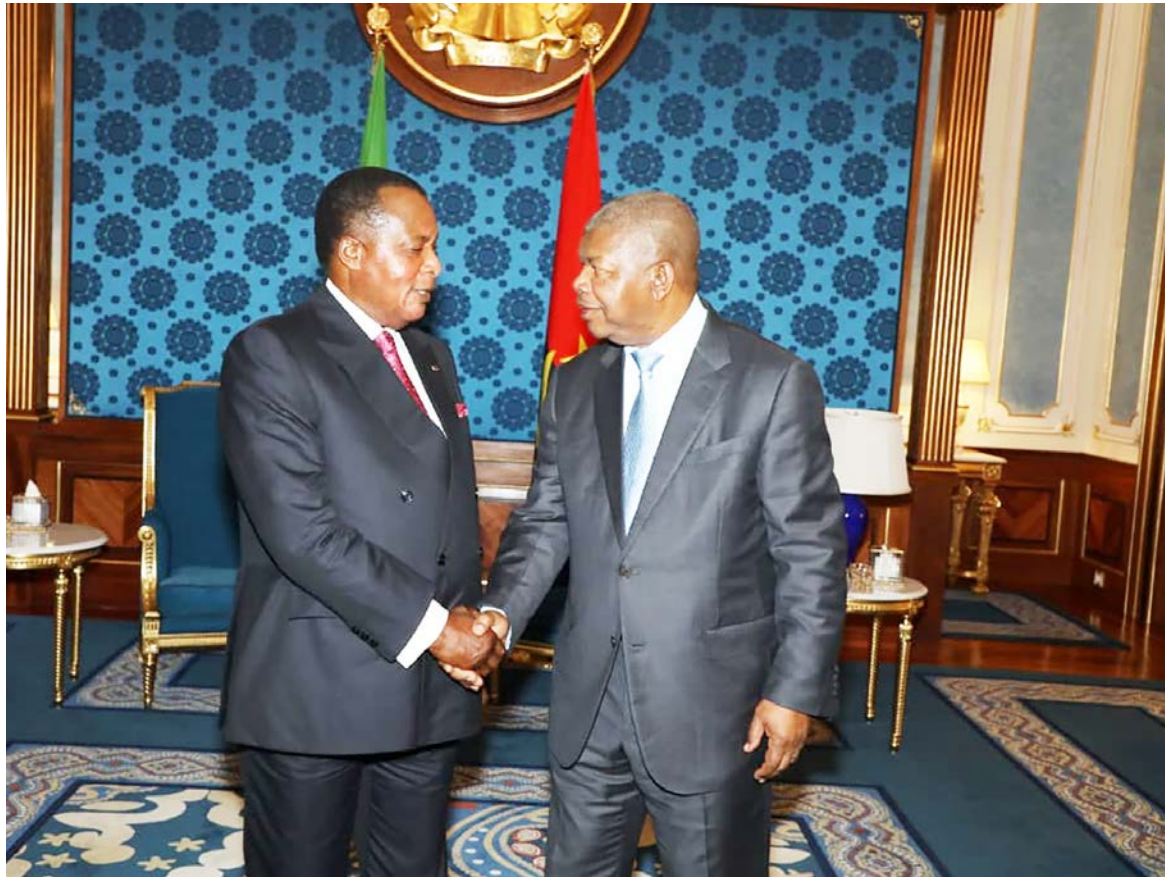
Denis Sassou N'Guesso et Joao Lourenço en tête-à-tête

En marge de la commémoration marquant le 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Angola, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu, le 10 novembre, avec son homologue angolais, João Lourenço. Les deux hommes ont évoqué les relations bilatérales dans divers domaines.

Au cours de leur échange, le président Angolais João Lourenço a reconnu et salué l'engagement et le combat mené par son homologue Congolais, Denis Sassou N'Guesso, en faveur de l'accession des pays de l'Afrique Australe à l'indépendance.

La rencontre entre les deux chefs d'Etat a été une occasion de réaffirmer l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre le Congo et l'Angola, deux pays qui ont signé d'importants accords en mars 2015, en vue de redynamiser l'axe Luanda-Brazzaville. Ces accords portent notamment sur la coopération militaire et technique, la suppression des visas pour les détenteurs des passeports de service et diplomatiques, le transport routier, la marine Marchande et le sport.

En sa qualité de président en



Poignée de mains entre Denis Sassou N'Guesso et Joao Lourenço/DR

exercice de l'Union Africaine, le chef de l'Etat Angolais a

saisi cette opportunité pour évoquer les défis actuels du

continent sur les plans économique, sécuritaire et envi-

ronnemental.

Rappelons que les relations entre le Congo et l'Angola sont parties d'un traité d'amitié et de coopération et d'un accord-cadre de coopération économique et technique initié en 1976. Des relations sont historiques marquées par une coopération régionale solide.

Les gouvernements des deux pays ont une volonté affichée de raffermir leur coopération et de travailler ensemble sur les problèmes continentaux, comme le souligne le soutien du Congo à la candidature de l'Angola à la présidence de l'Union africaine. Dans le cadre de l'intégration régionale, le Congo et l'Angola sont membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

Yvette Reine Boro Nzaba

CHINE-CONGO

Raffermir la coopération pour de nouvelles perspectives

Le développement et la modernisation ont constitué l'ossature du quatrième plénum du 20^e Comité central du Parti communiste chinois qui s'est récemment tenu à Beijing. Tournés vers l'avenir, la Chine et le Congo œuvrent à leur façon pour réaliser un développement plus modéré et de haute qualité pour poursuivre la marche en avant vers un avenir plus radieux.

De retour, il y a une semaine à Oyo, ville natale du président d la République, Denis Sassou-N'Guesso, l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, An Qing, a salué le dynamisme et la vitalité qui règnent dans cette localité, mais aussi au niveau national. Elle se rappelle les efforts inlassables que le peuple chinois déploie dans ce pays pour tracer la voie de la modernisation. « Nous devons saisir la tendance historique pour ouvrir de belles perspectives au développement dans les cinq ans à venir. Aujourd'hui, la Chine voit son volume du commerce des marchandises et celui de son commerce des services se classer respectivement au premier et au deuxième rang mondial, sa croissance moyenne s'élevant à 5,5% et sa contribution à l'économie mondiale atteindre à la hauteur de 30%. Elle a réussi à mettre en place les plus vastes systèmes d'éducation, de sécurité sociale et de santé publique dans le monde », a

indiqué la diplomate.

Comme l'a dit le Président Denis Sassou-N'Guesso, les accomplissements que la Chine avait obtenus dans son développement sont « remarquables ». Selon elle, par ses efforts constants, la Chine a réalisé la transition d'un pays extrêmement pauvre et faible vers le plus grand pays en développement. Elle a frayé, par ses actions concrètes, une bonne voie à suivre marquée par l'ouverture, l'inclusion et la coopération gagnant-gagnant. « Personne ne peut retourner à l'isolement sous le même ciel, et un simple trait d'union ne suffit pas à relier le grand village planétaire », déclare An Qing citant un adage chinois.

Fort de son développement, la Chine encourage, par la réussite de la modernisation, le Congo et d'autres pays en développement à choisir en toute indépendance la voie de développement adaptée à leurs réalités nationales.

Pour répondre de manière



An Qing, Ambassadeur de Chine au Congo/DR

satisfaisante aux besoins du peuple, la diplomate chinoise invite à fructifier la modernisation au bénéfice de chaque foyer, et œuvrer pour promouvoir l'éducation universelle de haut niveau, la création d'emplois suffisants en quantité et en qualité, la répartition des revenus juste et équitable, l'égalité d'accès aux services

publics et la soutenabilité du système de sécurité sociale. Il s'agit, estime-t-elle, de renforcer le sentiment de bonheur de chaque ménage, de satisfaire l'aspiration croissante du peuple à une vie meilleure, et de faire bénéficier les acquis de la modernisation au peuple. D'après elle, il est impérieux d'élargir les intérêts communs

pour créer de vastes opportunités au développement partagé de tous les pays. Car, souligne-t-elle, le développement est un sujet éternel des sociétés humaines.

« Ces dernières années, la situation internationale est complexe et sévère, ce qui se traduit par la montée de l'unilatéralisme, du protectionnisme et la multiplication des actes hégémoniques. Face au contre-courant de notre époque, la Chine se tient fermement du côté de l'équité, de la justice et de l'impartialité », Coprésident du FOCAC, la Chine et le Congo, travaillent, sous la conduite leurs chefs d'Etat en étroite coordination pour suivre le courant de notre époque et ouvrir de nouveaux horizons sur la base des acquis, construire ensemble une communauté d'avenir partagé de haut niveau, consolider la certitude de la coopération gagnant-gagnant afin de jouer un rôle important dans le développement et le progrès de l'humanité.

Guy-Gervais Kitina